



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



19

18

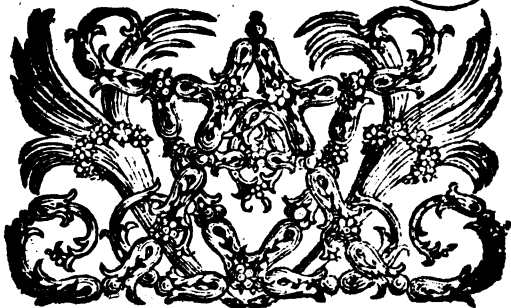
807156

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

A O U S T 1 6 9



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY
rue Merciere au Mercure Galant.

M. DC. XCI.

Avec Privilège du Roy.

TABLE.

P

Relude.

Tiphon et les Geans , Prologue. 5

*Discours fait en présentant le corps
de M. de Louvois , au Curé de
l'Eglise des Invalides.* 14

*Discours fait en présentant le cœur
de ce Ministre aux Capucines.* 18

Services faits pour le mesme. 21

*Les Dieux au Conseil sur la destinée
du Prince d'Orange.* 22

Le Vieil Oiseau , Fable. 64

*Réponse faite à un des Discours de
M. de la Brosse.* 68

La Jalouſſe des Enſans de Jacob. 98

*Détail curieux de tout ce qui s'eſt
paſſé à Strasbourg touchant le
feu mis aux Magaſins de cette
Ville-là.* 98

Le Cabinet des beaux Arts. 112

Carte d'Alſace. 116

Education de M. de Moncade. 117

Ouvrages nouveaux. 124

T A B L E.

<i>Profession digne d'estre remarquée.</i>	126
<i>Benefices donnez</i>	129
<i>Histoire.</i>	131
<i>Lettre de M. Boileau sur la retraite de M. le Marquis de Sansenas à la Trappe.</i>	135
<i>Confratrie remarquable.</i>	164
<i>La défaire de la Ligue d'Ausbourg, par M. de Comiers.</i>	168
<i>Morts.</i>	169
<i>M. de Barbezieux est pourveu de la Charge de Chancelier & Garde des Sceaux des Ordres du Roy.</i>	195
<i>Services solennels faits pour le repos de l'ame de Mr de Louvois.</i>	196
<i>Journal de ce qui s'est passé en Alle- magne pendant le mois d'Aoust.</i>	205
<i>Journal de ce qui s'est passé en Flan- dre depuis le 22. de Juillet.</i>	215
<i>Enigme.</i>	238
<i>Nouvelles de differens endroits.</i>	240
Fin de la Table.	



MERCURE

GALAN

A O U S T 1691



L Es grands Capitaines
ne sont pas ordinairement fort habiles
dans le Cabinet; & ceux qui
entendent parfaitement le
Cabinet, seroient souvent fort
embarrassez à la teste d'une
Armée. Ce n'est pas qu'il ne
se soit trouvé des hommes qui
ont fait paroître un merite di-

Aoust 1691.

A

2 M E R C U R E

flingué en maniant la plume
 & les armes, en confeillant, &
 en fe battant; mais il femble
 qu'ils n'ayent jamais fait l'un
 & l'autre enſemble avec la plus
 haute diſtinction, & du moins
 n'en voyons nous point qui
 ayent fait là deſſus ce que tou-
 te l'Europe a vû faire au Roy.
 Jamais Monarque n'a pris plus
 de Places en perſonne. Jamais
 Souverain n'a fait de ſi grandes
 choſes dans le Cabinet. Intre-
 pide & infatigable à la guerre;
 laborieux, & aſſidu dans le Ca-
 binet, ſuperieur par tout à ceux
 qui commandoient, ou qui
 travailloient ſous luy, il a fait
 voir qu'il ſçavoit auſſi bien
 executer qu'ordonner; qu'à
 l'armée il n'avoit pas beſoin de
 leçons ny de Miniſtre au Cabi-
 net, & qu'il ſçavoit regner en

grand Politique. Il remplit aujourd'huy luy même l'Employ de feu Mr de Louvois, pour les affaires les plus secretes de la guerre. Il écrit de sa main ce qu'il luy ordonnoit d'écrire, & ceux qui estoient chargez des affaires les plus importantes sous ce ministre, furent surpris de voir, lors qu'ils eurent l'honneur de l'entretenir, qu'il auroit pû luy-même rendre aussi-bien qu'eux le compte des affaires dont ils l'entrenoient, & qu'il les possedoit mieux qu'ils ne faisoient, ce qui marque que tout n'agissoit que par luy, que quoy qu'un de ses plus grands Ministres soit mort subitement, & sans avoir eu le temps de l'entretenir, il n'en sçait pas moins ses affaires;

4 MERCURE

qu'ainsi les Ennemis de l'Etat se réjouïront inutilement de cette mort, & que tant que le Roy vivra, la France ne sçau-
roit faire de perte qui ne soit reparable, à cause de la parfaite connoissance que ce Monarque a de tout ce qui regarde la grandeur de son Royaume, & ~~du bon ordre qu'il y met.~~
Mr de Louvois n'avoit que vingt-trois ans quand Sa Majesté commença à luy donner les Instructions nécessaires pour le servir selon ses intentions; & l'on doit tout esperer de Mr de Barbesieux, puis qu'entrant dans les affaires au mesme âge qu'avoit fait feu Mr de Louvois, son Pere, le Roy qui s'y tronve encore plus consommé, veut bien avoir la mesme bonté, & prendre pour

GALANT.

Suy les mesmes soins.

Mr des Forges, a fait un Prologue; intitulé *Les Géans*.

Le dessein qu'il a eu dans cet Ouvrage se fait assez connoître sans qu'il soit besoin de l'expliquer. Il a esté mis en Musique par Mr de Brosard, Maître de Musique de la Cathedrale de Strasbourg.



PROLOGUE.

TIPHON ET LES GEANTS.

LES GEANTS.

A Sseurons nostre vangeance
Contre le Dieu trop glorieux
Qui fais sentir en tous lieux

A 3

6 M E R C U R E

L'exces de sa puissance.

T I P H O N.

*Le puissant Jupiter , tout fier de
ses exploits ,*

*Depuis assez long-temps fait crain-
dre son tonnerre*

Et menace toute la terre

De l'assujettir à ses loix.

*Depuis assez long-temps Bellone &
~~la Victoire~~*

*Font leurs plaisirs les plus doux
D'éterniser sa memoire ,*

*Sans réserver un seul moment pour
nous.*

*Vangeons-nous de l'exces de sa va-
leur extrême.*

*Unissons nos cent bras contre son
Diadème ,*

Et plus heureux

Que ces Titans fameux

*Qui braverent jadis sa puissance
suprême ,*

*Arrêtons de ces faits le cours impe-
tueux ;*

GALANT.

*Que malgré ses efforts il tombe en-
fin luy-même.*

CHOEUR DE GEANTS.

Unissons nos cent bras, &c.

MERCURE paroît.

*Temeraires Mortels, vos efforts
seront vains.*

*Que vous sert-il d'oser trop en-
treprendre?*

*Esprudent Iupiter instruit de vos
desseins*

*Sçaura facilement contre vous se
défendre.*

Son bras toujours victorieux

A déjà mis sous son obeïssance

Mille Peuples audacieux.

Craignez de ressentir comme eux

Le triste effet de sa vengeance.

*Calmez, calmez plutôt ce vainqueur
irrité,*

*il est trop dangereux de vouloir luy
déplaire,*

Cessez d'animer sa colere,

A 4

M E R C U R E

*Son grand cœur oubliera vostre te-
merité.*

CHOEVR DE GEANTS.

*Nous méprisons ce Dieu terrible,
De nostre audace en vain on croit
nous voir punis.*

Est il rien d'impossible..

A tant de bras unis ?

M E R C U R E.

*Bien-tost de vostre indigne offense
Vous recevrez le juste châtimant.*

*Vous vous armez contre luy vai-
nement*

*Ce Dieu seul contre tous punira l'in-
solence.*

*Mars en tous lieux accompagne-
ses pas ;*

*Malheureux , redoutez la force de
son bras..*

CHOEVR DE GEANTS.

*Nous méprisons ce Dieu terrible
De nostre audace en vain on croit
nous voir punis..*

GALANT.

*Est-il rien d'impossible
A tant de bras unis ?*

TIPHON.

*Il est temps que chacun anime son
courage.*

*Pour braver la valeur de ce Dieu si
puissant , (naçant
Opposons de ce Mont le sommet me-
A son trop rapide passage ,
Et que son Regne florissant
A cent Peuples jaloux ne porte point
ombrage.*

*Mais déjà des Tambours nous en-
tendons le bruit.*

*C'est Jupiter qui nous poursuit ,
Hercule près de luy contre nous s'in-
teresse.*

Courons aux armes, le temps presse.
CHOEUR DE GEANTS.

*Jupiter nous poursuit ,
Courons aux Armes, le temps presse.*


Jupiter lance son Tonnerre.

A. S.



*Quoy rien ne peut rallentir son
ardeur ?*

*Sa presence par tout inspire la ter-
reur,*

*Tout se rend à sa voix, tout flatte
son envie,*

*Ce Mont si redouté devant luy s'hu-
milie.*

*Quelle honte pour nous ? quelle gloire
pour luy !*

*Faut-il que nous servions de lustre
à son Histoire,*

*Et n'aurons-nous armé tant de bras
aujourd'huy.*

*Que pour estre témoins de l'excès
de sa gloire ?*

CHOEVR DE GEANTS.

*Ab ! fuyons, l'ennemy s'avance
prés de nous,*

*Evitons, s'il se peut, la fureur de
ses coups.*

GALANT.



SUIVANS de Jupiter qui pour-
suivent les Geans.

*Ingrats, vostre fuite est vaine ,
Nous vous poursuivrons en tous
lieux.*

*Recevez la juste peine
De vos efforts audacieux.*

JUPITER.

*Des Ennemis liguez je suis en-
fin le Maistre ,
Et leurs soins ont esté perdus.
Ils ont appris à me connoistre ,
Le seul bruit de mon nom les a tous
confondus.*

*Mortels heureux, goustez en assu-
rance*

*Les doux momens que vous offre
mon bras.*

*Vivez en paix , vivez sans em-
barras ,*

Jupiter prend vostre défense.

A. G.



CHOEUR de Mortels & de
Bergers.



*Vivons en paix, vivons sans em-
barras,*

Jupiter prend nostre deffense.

Goûtons en assurance

*Les doux momens que nous don-
ne son bras.*

*Honorons à jamais un Dieu si ma-
gnanime,*

*Que nos chants redoublez réson-
nent dans les airs !*

Qu'un mesme zele nous anime,

Il est digne de Concerts,

*Que de mille bienfaits il comble
nostre vœ,*

*Qu'il triomphe toujours en dépit de
l'envie,*

*Que l'immortalité ne l'arrache à
nos yeux.*

*Que pour briller parmi les autres
Dieux.*

GALANT. 13

Marquons-luy les transports que sa
présence inspire ;

Il mérite les soins que nous prenons
pour luy.

Que par tout son grand nom reten-
tisse aujourd'huy ;

Puissions nous à jamais admirer son
Empire.



DEUX BERGERS.

Preparons luy des jeux nouveaux

Que nos chants les plus beaux

Succèdent au bruit de la Guerre ;

Ce Dieu veut bien suspendre son ton-
nerre

Pour partager sous nos Ormeaux

Les champêtres plaisirs de nos sim-
ples hameaux.

GRAND CHOEUR.

Honorons à jamais ce Dieu si ma-
gnanime

Que nos chants redoublez réson-
nent dans les airs ;

*Qu'un mesme zele nous anime ;
Il est digne de nos Concerts.*



Vous sçavez , Madame ,
que feu Mr de Louvois , a pris
de grands soins pour la construction du Bastiment des Invalides , & qu'il y venoit souvent
donner ses ordres , & voir si
l'Ouvrage s'avançoit. Quinze
jours avant sa mort , lors qu'il
estoit sous le Dôme de l'Eglise
de ce magnifique Bastiment , il
dit que ce seroit là le lieu de sa
sepulture , ce qui s'est trouvé
bien tost après. Voicy le Discours que fit Mr le Curé de
Versailles , qui est du nombre
des Missionnaires , & dans une
si grande estime parmy eux ,
lors qu'il presenta le Corps
à celuy qui le receut aux Invalides..

Nous vous apportons, Monsieur, parmi les gémissemens d'une Maison illustre & desolée, & parmi les larmes de tout le Royaume, les tristes restes que la mort, toujours sourde & impitoyable aux desirs, aux vœux, & aux desseins des hommes, toujours soumise aux ordres éternels de Dieu, nous a laissez de haut & tres-puissant Seigneur Michel-François le Tellier, &c. Il est aisé de juger de la grandeur de la perte que l'Etat vient de faire, par la consternation generale dont ce coup impréveu a frappé tout le monde. La vaste étendue de son esprit, à qui rien n'échappoit, son application continuelle aux affaires publiques, la sagesse de ses conseils, sa vigilance à tout prévoir, à tout régler, à tout découvrir jusque dans les secrets les plus impenetrables des

Ennemis du Royaume ; son activité à r. fondre & à exécuter, son bonheur qui ne l'a point quitté à réussir dans toutes ses entreprises ; sa prudence à ne laisser passer aucune occasion favorable à la gloire du Roy, ou de la France, sa fidelité à son service, sont des qualitez qui ont esté si éminentes & si connues en luy, qu'elles le feront regretter éternellement, & feront desirer à tous les siècles d'avoir d'aussi grands hommes, qui luy soient semblables. Utile à la Patrie qui se voit attaquée de toutes parts, & qui jusques à present n'a pû estre entamée, craint & redouté de nos Ennemis, cher & nécessaire à son illustre Famille, & pour dire beaucoup de choses en un seul mot, digne instrument des grandes choses que LOUIS LE GRAND a entreprises, & qui rendront son nom, & le temps

*de son regne immortel & toujours
present à tous les siècles, falloit-il
que la mort vinst nous l'enlever ?
Adorons dans cette affliction publi-
que la Justice de Dieu qui nous a
frapés, & qui nous a voulu faire
sensiblement connoître ce qu'est en-
fin devant luy tout l'éclat des hon-
neurs & des plus hautes fortunes.
Implorons pour luy & sur luy sa mi-
sericorde, & que tous ceux qui se
reposent icy après les rudes & peni-
bles travaux de la guerre, se sou-
venant qu'ayant esté exposez au-
trefois sous ses ordres à de grands
perils pour le bien de l'Etat, ils
joüssent maintenant par ses soins
des douceurs d'une vie paisible, em-
ploient avec nous leurs vœux &
leurs prieres pour demander au Ciel
d'estre la consolation de son illustre
Famille, qui reverra principale-
ment en celui qui succede à ses*

grands Emplois , ses nobles qualitez , & pour le supplier de luy accorder le repos de son ame.

Le cœur de ce grand Ministre ayant esté porté à l'Eglise des Capucines, y fut receu par le Confesseur de ces saintes Filles, qui fit à celuy qui le presenta le Discours suivant.

LA perte que nous faisons, Monsieur, dans la mort de Mr de Louvois est si grande , que nous la regardons comme une perte generale pour tout le Royaume, mais particulièrement pour l'Ordre duquel je suis trop heureux de porter l'habit , & dont il a sousenu les interests comme un veritable Pere. Neanmoins si nous estions capables de recevoir quelque consolation dans une douleur si pressante , ce seroit de posseder son cœur qui avoit toutes

GALANT.

19

Les nobles qualitez que le Prophete Royal souhaitoit pour le sien. Il souhaitoit un cœur pur, un cœur nouveau, & un cœur droit. Celui de Mr de Louvois a possédé ces trois grandes qualitez. Il a eu un cœur pur pour son Dieu, un cœur nouveau pour son Roy, & un cœur droit dans l'administration des affaires ; un cœur pur pour son Dieu, puis qu'il se faisoit une application serieuse de tous les devoirs du Christianisme, ce qui faisoit qu'on pouvoit dire de luy : Lex Dei ejus in corde ipsius, que la Loy de Dieu estoit écrite dans son cœur. Il avoit un cœur nouveau pour son Roy, puis qu'ayant paru inépuisable dans tous les desseins de procurer sa gloire, aussi bien qu'infatigable dans les soins de les faire executer, il avoit paru toujours comme nouveau. Enfin il a eu un cœur droit dans l'admini-

nistration des affaires, puis qu'il s'y
est comporté d'une maniere irrepro-
chable, s'attirant l'admiration &
l'amour de tous les bons François, &
fermant la bouche à la jalousie la
plus outrée. Ainsi recevant ce cœur,
il ne nous reste qu'à former à nostre
tour les vœux du mesme Prophete,
Fiat tibi secundum cor tuum,
& omne consilium tuum con-
firmet. Que la gloire, le bonheur,
& le repos qu'il a toujours souhaité
au Royaume luy arrive, & que tous
les sages conseils qu'il a donnez,
soient confirmez.

Il est certain que l'Ordre
des Capucins perd beaucoup
à la mort de ce Ministre, qui
les assistoit considerablement
par ses charitez, & qui leur
faisoit bastir à Meudon une
Eglise toute neuve. Tous les

GALANT.

25

Recolets du Royaume, à qui il faisoit aussi du bien, ont dit la Messe pour le repos de son ame.

M. l'Abbé d'Espalungue, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, President du Seminaire Royal de Douay, n'eut pas plutôt eu la nouvelle de sa mort, que voulant marquer combien il reveroit sa memoire, il fit faire un Service solennel dans son Seminaire, ce qui fut continué par des Prieres que firent pendant plusieurs jours tous les Prestres dont ce Seminaire est composé. L'Université, les Chartreux, & d'autres Communautés de la mesme Ville, suivirent son exemple, & donnerent des témoignages publics du regret sensible qu'ils

22 M E R C U R E
avoient de la perte d'un si
grand Ministre.

Je vous envoie le Dialogue
que je vous promis le mois
passé. Le nom de l'Auteur ne
m'est point encore connu. Il
n'a pas pourtant sujet de se ca-
cher, après l'approbation qu'il
sait que le Public donne à ses
Ouvrages.



L E S D I E U X

A V C O N S E I L

*Sur la destinée du Prince
d'Orange.*

J U P I T E R.

Partez, Mercure, & sans
vous arrêter un moment
allez dire à mes Freres, Ne-

GALANT. 23

ptune & Pluton, de se rendre incessamment icy pour tenir Conseil. Quant aux Dieux de ce pays cy, j'avertiray moy-mesme ceux de qui je veux prendre avis.

MERCURE.

Ne vous plaist-il pas que j'y mande aussi les Faunes, les Satyres, les Sylvains, les Nymphes, les Dryades, & les Hamadryades, avec toute la sequelle des Divinitez du bas étage?

JUPITER.

Non, de par tous les Diables, non. Que ferions nous de toute cette cohue? Elle voudroit disposer de tout, aussi bien que la Chambre-Basse d'Angleterre. Partez, vous dis-je. Que ce Prince d'Orange me payera bien la

24 M E R C U R E

peine que je vây me donner à
 tenir Conseil : l'avois si fort a-
 bandonné à l'Avanture, mon
 premier Ministre d'Etat, le
 soin des affaires de là bas, que
 durant des siècles entiers il
 ne me venoit seulement pas
 en pensée de luy demander
 quels cours elles prenoient ; &
 voicy que ce Prince remuant
 se prévalant de la negligence
 de mon Ministre , & de la
 mienne , bouleverse tout à sa
 fantaisie. C'est un desordre que
 je ne veux pas souffrir , & il
 faut que je travaille à y appor-
 ter du remede. Ah ! te voilà
 déjà de retour, Mercure ! Eh
 bien, mes Freres viendront-
 ils ?

M E R C U R E.

Ils entrent.

J U P I T E R.

Fais sortir tout le monde ,
 excepté

GALANT. 25

excepté Mars, Themis, & la Paix, & garde la porte.

MERCURE.

Parlez, s'il vous plaist, à Momus. Il veut demeurer en dépit de moy.

JUPITER.

Bon ! Momus icy ! Qu'y ferois-tu, mon pauvre Amy ? Nous allons estre sur le sérieux,

MOMUS.

Que tous les maux du monde puissent te confondre, Prince d'Orange, qui me fais ainsi chasser de la Compagnie de mes Maistres, où quelquefois je suis plus grand Seigneur qu'eux. Aussi, à dire le vray, Iupiter n'est qu'un innocent. Si j'estois aussi bien que luy maistre d'un foudre je t'aurois bien-tost réduit en pieces.

Aoust 1691.

B

Comme il m'est tout à fait extraordinaire, Messieurs, de tenir Conseil, & sur tout de n'y appeller qu'un aussi petit nombre de Dieux que vous estes icy, je ne doute pas que vous ne soyez en peine du sujet qui doit servir de matiere à nostre Consultation d'aujourd'huy ; ainsi je croy qu'il est à propos de commencer par vous dire, que dernièrement je jettay les yeux sur l'Europe, & qu'ayant apperceu le desordre épouvantable que le Prince d'Orange y cause par son ambition demesurée, j'en ay conceu tant d'indignation que j'ay résolu d'y mettre ordre, & pour cela, je veux apprendre de vous le détail des miseres où il a plongé les Peu-

ples , & les remedes que vous estimez propres à les arrester. Vous me ferez un plaisir sensible de me dire vos avis sincerement sur ce que je vous demande , & je puis vous assurer que je suis outré de voir ainsi ma chere Europe , ce Pays de nostre naissance , si pleine de confusion. On ne s'y garde plus de bonne foy le droit des gens y est presque inconnu , & l'on y employe le feu , le fer & quelquefois mesme le poison , pour se défaire de ceux que l'on n'a pas interest de laisser vivre.

NEPTUNE.

Qu'il ya long-temps que je souhaite cet heureux moment, où il m'est enfin permis de m'expliquer à mon gré sur ce qui nous amene icy, & que j'ai-

B 2

me à vous voir à present en resolution de jeter les yeux sur ce que font les hommes , & à les traiter chacun selon leur merite :

Puis que c'est le Prince d'Orange dont nous avons à examiner la conduite , pour regler la destinée , je ne m'étendray pas à vous faire un long-recit de ses qualitez personnelles , estant bien persuadé que nous ne le connoissons que trop , & je me contenteray de vous dire que pour ce qui me regarde en particulier , j'ay perdu tout repos , & que je me vois dans de continuelles inquietudes depuis qu'il s'est mis en teste d'estre Roy d'Angleterre , quoy qu'il en coute.

Avant son entreprise je me faisois un regale de voir des

Flores voguer sur mes eaux ,
 & ie me plaçois quelquefois
 sur la pointe d'un rocher pour
 considerer à mon aise ces mai-
 sons flotantes qu'on appelle
 Navires, & mesme i'admirois
 l'adresse des hommes d'avoir
 sceu si bien brider Eole, nostre
 Confrere , qu'ils se servent de
 luy comme d'un mercenaire à
 gages , pour se transporter par
 son moyen où bon leur semble.
 Mesme comme ce n'estoit
 qu'en quelques saisons de l'an-
 née & durant ces beaux jours
 qu'ils me donnoient ce specta-
 cle, & que d'ailleurs ils avoient
 le soin de se renfermer en des
 lieux d'abry , dès qu'ils
 voyoient approcher les incom-
 modes Saisons, i'avouë que ie
 m'en divertissois agreable-
 ment, mais à present ce diver-

tissement se change en peine.
 Il faut que ie fasse par necessité ce que ie ne faisois que pour mon plaisir , & ie suis obligé l'Hiver aussi-bien que l'Eté , durant la tempeste comme durant la bonace , d'estre perpetuellement à l'erte pour veiller à ce qu'il ne se passe rien à mon préjudice.

Quelle peine n'est-ce pas Pour moy , qui ne me plais ny dans la grande chaleur ny dans le grand froid , d'estre toujours aux écoutes ou dans la crainte de me voir forcer dans mes Palais ? l'entens quelquefois heurter impetueusement à ma porte, , & quand i'envoye un Triton s'informer de ce que c'est, il me rapporte que ce sont les Vaisseaux qu'une tourmente à coulez à fond pour

s'estre mis en Mer hors de mouçon ; & si ie demande à ces pauvres gens d'où vient cette fureur qui les précipite à un naufrage certain, ils me répondent qu'il faut bien obeïr au Prince d'Orange , qui les force à s'exposer ainsi ; tantost pour porter ses Confidens en Hollande , tantost pour l'y porter luy-même. D'autrefois ie me sens étourdir les oreilles d'un bruit effroyable, & quand ie mets la teste hors de l'eau pour apprendre d'où procede ce fracas , ie ne sçauois rien appercevoir tant l'air est en feu & en fumée ; & si i'arreste quelque malheureux noyé, ils m'apprendent que c'est un combat Naval qui se livre entre les partisans du Prince d'Orange & les François , qui ne veulent

pas souffrir que ce Prince qui n'est qu'un simple particulier, donne la loy à toutes les Puissances de l'Europe l'en rencontre quelquefois d'autres qui s'engloutissent tout vivans pour venir fouiller iusque dans mes trésors, & lors que ie leur demande qui les autorise à me venir troubler comme ils font, ils me montrent une Commission du Prince d'Orange qui leur ordonne de repescher au fond de la Mer de l'or du Perou qui s'y est perdu depuis plus d'un siecle avec des Galions d'Espagne, sans que ces hardis Avars fassent reflexion, qu'outre que je sois le Seigneur dominant de la Mer, & que par consequent tous ces biens épaves m'appartiennent, une possession comme est la

mienne de plus de cent années, m'acquiert sur cet Or un droit incontestable. Enfin si vous me voyez mal vêtu, c'est au Prince d'Orange que j'en ay l'obligation; car l'interdit qu'il a jeté sur tout le commerce, empêchant tous les Vaisseaux d'aller aux Indes, ou d'en venir il n'y a plus de Vaisseaux Marchands qui fassent naufrage; ainsi je n'ay plus d'occasion cōme je l'avois auparavant, de trouver parmi leur débris quelque riche piece de brocard de la Chine, ou quelque autre belle étoffe pour m'habiller.

Jugez, Seigneur, si tout cela me doit satisfaire, & à quel dépit il ne m'est pas permis de m'emporter contre cet esprit inquiet, qui me prive absolument de mon repos. Voilà les

B. 55

34. MERCURE

justes sujets de plaintes que j'ay contre le Prince d'Orange ; & je m'en serois déjà fait raison si ce n'estoit que ie suis persuadé que l'amitié fraternelle qui est entre nous , demande que nous ne fassions rien de consequence sans l'avoir auparavant concerté. C'est pourquoy je vous supplie de trouver bon que j'en prenne à la premiere occasion une vangeance signalée , & que je le fasse perir aussi tost qu'il se sera rembarqué pour l'Angleterre.

PLUTON.

Si ie ne considérois que moy-même , ie concludrois bien autrement que ne vient de faire Neptune : car en ne me regardant que comme un Souverain qui se fait d'ordinaire un plaisir de voir accroistre le

nombre de ses Sujets, i'aurois à vous prier de laisser vivre le Prince d'Orange, puis que depuis qu'il fait parler de luy, & qu'il a allumé la guerre, ie voy mon Domaine s'étendre, & les Enfers se peupler considerablement. Il nous arrive à tous momés tant de Troupeaux d'ames, que nous ne sçavons presque plus où les placer, & i'estime que si cette affluence continuë, je seray reduit à les envoyer occuper sous vostre bon plaisir les vastes campagnes des espaces imaginaires. Le bon homme Caron en est quelquefois fatigué iusqu'à ne pouvoir porter la main à son gouvernail ; & ce qui m'inquiette plus que tout cela, c'est que je commence à avoir pour suspect ce vieil Avaricieux, (que cela

soit dit entre nous) qui quoy qu'il ne reçoive qu'un obole, de chaque Passager, s'en fait pourtant un si grand fond à present qu'il passe beaucoup d'Ames, que je crains que sentant que j'ay besoin de luy, il ne me fasse suracheter ses services, qu'il ne fasse de l'entendu, & que sur le mauvais exemples du Prince Louïs de Bade en Allemagne, il ne veuille plus servir que quand, comme, & où bon luy semblera.

C'est pour cela que considérant quelle peste c'est pour le genre humain, & quelle peine pour nous autres Dieux que ce Prince d'Orange, qui ne se soucie pas que tout perisse, je suis ravy que vous me fassiez l'honneur de me consulter sur ce que nous avons à en faire.

Voicy ce que je sçay de luy. C'est qu'il fomenté une guerre cruelle qui finiroit s'il estoit hors du monde; c'est qu'il fait perir en un mois plus d'hommes que d'ordinaire il n'en meurt en un an; c'est qu'il met nostre Europe à deux doigts de sa perte, & qu'au lieu d'une bonne intelligence qu'il devroit y avoir entre ceux qui l'habitent, il fait tant par ses intrigues, que chacun y fait des entreprises sur ses Voisins & qu'ils semblent tous ne conspirer qu'à qui se fera le plus de mal.

Tout cela ramassé ensemble, je le trouve coupable de plusieurs crimes, pour raison desquels on le doit punir rigoureusement. C'est à quoy je conclus, & j'offre pour l'exécution

de ce conseil les plus cruels de
mes Monstres.

M A R S.

Aimant la guerre autant que
je l'aime, il semble que je ne
doive pas estre mécontent de
celle que le Prince d'Orange
excite dans l'Europe, puis que
c'est sous mes Enseignes qu'elle
paroist se faire, & qu'elle fait
retentir mon nom de toutes
parts ; Mais, Messieurs, ceux
qui sont dans cette opinion, ne
considereront guere ce qui s'y passe
en la conjoncture d'à present.
J'aime la guerre, à la verité,
mais la guerre que j'aime est
une guerre juste & équitable,
qui se passe dans les regles &
suivant les Loix que j'ay pre-
scrites. J'aime une guerre qui
se fait par une pure émulation,
& seulement afin que les Sujets

des Princes qui la soutiennent ne viennent point à s'engourdir par une trop molle oisiveté, j'aime une guerre qui se fait de bonne foy & sans supercherie. Enfin, la guerre que j'aime est celle où l'on n'oublie point que l'on est homme, où l'on observe inviolablement le droit des gens, où l'on ne risque à perdre que quelque pouce de terre, & il ne meurt que ceux que la destinée veut faire perir de ce genre de mort.

Mais la guerre du Prince d'Orange n'est point du tout de ce caractère. Ce n'est point à proprement parler, une guerre, mais une fureur & un massacre concerté. Vous pourrez bien m'en croire sur ce que je vous diray, puis que la guerre estant de mon département, j'ay eu

l'œil à celle-cy plus que qui que soit.

Si je la regarde dans son origine, & que j'en approfondisse la cause, je n'en trouve point d'autre qu'un desir temeraire dans le Prince d'Orange de porter une Couronne. Si j'en examine les premieres, ie n'y voy rien de visible; car enfin la raison veut-elle, & le bon sens le peut-il souffrir, qu'à cause que parmy une vile populace, il se trouvera quelques Matins qui se plaindront qu'on ne leur conserve pas de pretendus privileges, un particulier qui ne fait point partie du corps de la Nation, soit en droit d'équiper une Armée: & d'entrer dans le País & de se mettre à la teste de plusieurs canailles?

D'ailleurs, l'ordre de la guerre qui s'observe inviolablement parmy les Nations les plus sauvages, l'ordre dis-je, de la guerre demande qu'on la denonce. C'est ainsi qu'en usoient autrefois les Romains. C'est ce qu'ont toujours observé les Turcs, pour qui les peuples du Septentrion n'ont que peu d'estime, & c'est ce qui se pratique encore actuellement parmy les sauvages de l'Amerique qui est la barbarie même; & cependant le Prince d'Orange, Pretendu Protecteur des Loix, à fait son entreprise tellement à la sourdine qu'on n'a sçeu qu'il en vouloit au Roy d'Angleterre, que quand il a esté débarqué dans son Isle.

Tout cela me paroist si pernicieux & d'un si dangereux

exemple , qu'àfin de prevenir la témérité des Nations qui font dans chaque Etat , ie suis d'avis que l'on extermine ce Prince d'Orange pour donner à connoistre à ses semblables, que les Dieux ne laissent point impunies des actions si remplies de mauvaise foy que le sont les siennes ; & si vous voulez vous rapporter à moy de sa punition, je la feray si éclatante qu'il en sera parlé à jamais.

T H E M I S.

Ie n'oserois, Seigneur, entreprendre un Discours réglé contre le Prince d'Orange, dont on vient de vous parler. Ce n'est pas que ie n'aye à dire quelque chose de plus fort encore que ce que l'on vous a remontré , mais la douleur d'avoir esté maltraitée au der-

nier point par cet homme plein d'iniustice , m'accable si fort, que ie crains que les paroles ne me manquent , & que ie ne puisse achever la description des outrages qu'il m'a fait.

Il ya bien des hommes iniustes à la verité , & c'a esté parce que ie leur ay vû trop de mepris pour moy , que ie me suis bannie moy mesme de leur société , & que i'ay repris le chemin du Ciel , où vous m'aviez devancée , mais i'avois au moins la consolation de connoistre que ces iniustes ne l'estoient qu'en de certaines choses , & que pour le reste ils suivoient assez les préceptes que je leur avois laissez. S'ils commettoient un crime pour satisfaire une passion par laquelle ils se lais-

soient trop gouverner, ils prenoient le soin que toutes leurs autres actions ne fussent pas dans le déreglement; mais le malheureux contre qui il y a déjà longtemps que je vous ay porté mes plaintes, entasse crimes sur crimes, & bien loin de se moderer à present qu'il possède ce qu'il souhaitoit, il se sert de ces mêmes crimes, comme d'échelons, pour monter à de plus grands. Je ne vous rappelleray pas en memoire les sages Loix, que par vostre ordre j'ay établies parmy les hommes, & ie ne doute pas que vous ne vous souveniez des défenses expresses que nous leur avons faites de s'approprier injustement les biens les uns des autres; que sur tout nous leur

avons recommandé d'avoir tout le respect possible pour les liens sacrez du sang qui les unit si étroitement ensemble ; que nous avons déclaré positivement que nous traiterions comme des Monstres. ceux qui violenteroient leurs Peres , ou ceux qui leur tiennent lieu de Peres , que nous leur avons enjoint de se garder de la bonne foy , non seulement entre Amis , mais entre Ennemis, quand une fois ils seroient convenus de quelques conditions entre eux ; & enfin que nous aurions une horreur éternelle pour les Ames malfaisantes qui ne se plaisent que dans le carnage , & que par des ordres secrets contraires à ceux qu'ils donnent en public , livrent à la colere de leurs En-

nemis ceux d'entre leurs Amis, qui dans la trop grande confiance qu'ils ont en ces détestables Traistres, leur ont mis leur sort entre les mains. Voilà la loy , & voiey les contraventions que le Prince d'Orange y a faites.

Nous defendons aux hommes de s'approprier iniustement le bien d'un autre , & ce Prince occupe actuellement le Trône du Roy legitime d'Angleterre , comme si une fureur populaire avoit le droit de se donner ou de rebuter des Rois à sa fantaisie , quand une fois nous les avons établis sur elle.

Nous voulons qu'on traite comme des Monstres ceux qui font iniure à leur Pere , & le Roy que le Prince d'O-

range a dépossédé , est le Pere de sa Femme , & le Frere de sa Mere.

Nous commandons aux hommes de se garder de la bonne foy , tout ennemis qu'ils sont , quand ils ont fait entre eux quelques conventions ; & ce Prince estant il y a quelques années à la teste d'une Armée de Hollandois contre la France , ne laissa pas de livrer combat aux François , quoy qu'il eust dans sa poche les Articles de la Paix que les Ambassadeurs de ses Maistres avoient signée avec ceux du Roy de France. Il est vray que vous ne voulûtes pas que les François souffrissent de cette supercherie , & que vous envoyâtes la Victoire combattre pour eux , mais pourtant vous n'en avez

point encore puny le Prince d'Orange; & c'est cette impunité (permettez-moy, Seigneur de parler de cette sorte) qui luy a fait entreprendre le crime qu'il soutient aujour-d'huy. Il a voulu par là sonder iusqu'où l'on pouvoit pousser vostre patience, & comme il a reconnu qu'elle estoit sans bornes, il a augmenté son audace, & ie suis certaine qu'il se promet encore une pareille impunité.

Enfin nous avons fait entendre que nous aurions de l'horreur pour ceux qui par des ordres secrets révoqueroient ceux qu'ils auroient donnez hautement, parce que cette voye infame seroit un moyen trop assuré pour abuser de la credulité de ceux qui
en

en veritables gens d'honneur
s'assureroient de l'exécution
d'un ordre quand ils l'auroient
veu donner en leur présence,
& de leur avis, & cependant
ce Prince a fait perir un bon
nombre de braves Hollandois
en une Bataille, qui l'année
derniere se donna dans les Etats
de Neptune entre les François
& les Hollandois, qui ne se
hazarderent au Combat que
dans l'esperance d'estre secou-
rus des Anglois, de qui pour-
tant ils furent abandonnez,
parce que le General de ces
derniers qui avoit pris avec
eux des mesures pour le Com-
bat, avoit un ordre secret du
Prince d'Orange d'abandonner
comme il fit les Hollandois
dans le plus grand danger,
dequoy les François qui com-

Aoust 1691.

C

battoient tout de bon ayant profité, en firent une sanglante boucherie.

Voilà ce qu'on appelle des injustices, & ce qui fait le comble de mon déplaisir, c'est que je n'oserois espérer de les voir finir, tandis que cet homme paistry d'iniquité sera vivant, à moins que vous n'entrepreniez d'y mettre ordre.

Vengeance donc, Seigneur, vengeance. Arrêtez les emportemens de ce cruel, ou abandonnez-le à mon ressentiment. J'inventeray quelque nouvelle peine pour le faire servir d'exemple à tous ceux qui auroient la hardiesse d'en entreprendre autant que luy; je le livreray à mes Ministres, & vous entendrez parler d'un supplice qui donnera de la fra-

GALANT.

51

yeur à tous ses semblables.

LA PAIX.

Il y avoit si long temps , Seigneur, que l'on n'avoit parlé de moy tout de bon dans le monde , que ie me croyois entierement effacée de la memoire des hommes , lors que le Roy de France qui m'aime d'une affection sincere , prescrivit il y a quelques années des conditions pour me rétablir , qui parurent si équitables à tous les Princes de la Religion de Christ , qu'ils convinrent tous de me recevoir chez eux pour l'espace de vingt ans sous le nom de la Treve , que j'avois envoyée devant moy comme mon Avant couriere. Vous pouvez vous imaginer quelle ioye ie receus a cette nouvelle , & les desseins d'établissement que ie me pro-

C 2

posay. l'en fis dans les Cours de tous ces Princes , ie me meslay de former des Compagnies pour le Commerce. Je donnay mes soins à faire cultiver les campagnes. Je dressay des Canaux pour communiquer les eaux des Mers, ou de quelques Rivières que je trouvoy voisines les unes des autres ; je fis travailler à l'ornement des Palais , ie fis reformer les vilains endroits des belles Villes ; ie traçay des Plans pour en construire de nouvelles ; j'inventay des Manufactures ; ie fis appor et de la reforme dans les Loix i'eus soin qu'on cultivast les beaux Arts , & j'engageay par mes humbles remontrances les Princes à moderer les impôts que la Guerre les avoit forcez d'établir sur

leurs Peuples. Enfin i'ordonnav à la loye & à l'Abondance de s'introduire indiff. remment en toutes sortes de Familles.

J'estois encore occupée à projetter de plus grands desfeins, & ie m'attachois à feuilleter les vieilles Chroniques pour apprendre ce qui se passoit durant le siecle d'or; afin de le renouveller en celuy qui court à present, & voilà que tout à coup, & lors que ie m'y attendois le moins, ce songe creux de Prince d'Orange abusant de ma franchise, & des parties de plaisir que j'avois liées entre quelques Princes d'Allemagne qui se rendoient visite, tantost chez l'un, & tantost chez l'autre, s'est allé fourrer parmy eux pour les pervertir, & pour leur inspirer de la dé-

fiance de moy, en quoy il a si bien réüssi que par ses discours fediteux, il les a fait resoudre à me livrer la guerre, à moy qui suis leur Souveraine, & qui en qualité de Déesse, puis disposer de leur vie & de leur mort.

Ils ont fait tous leurs proiets à mon insceu : ils se sont unis avec luy pour suborner les Anglois, gens peu traitables pour moy, & que ie n'ay pû jamais mettre dans mes interests, & à l'aide de la Rebellion qu'ils ont trouvée cachée dans le cœur de la pluspart d'entre eux, ils m'en ont fait chasser, & leur Roy en même temps.

J'ay, comme vous le voyez, un assez iuste suiet de dépit contre eux, mais comme ie n'aime point le sang, & que

ie me tient pour bien vangée
quand ie voy punir les seuls
Auteurs de mon bannissement,
ie ne vous demande que le
Prince d'Orange , pour l'im-
moler à ma colere; & quand
ie luy auray ôté la vie , ie ne
me mets pas en peine de m'é-
tablir. L'Empire me deman-
de au Turc à cor & à cry. Les
Espagnols , & les Hollandois
ne feront point de difficile
composition. Il ne me sera pas
difficile de faire recevoir aux
Anglois leur Roy à bras ou-
verts, en le leur faisant voir
d'un autre biais que le Prince
d'Orange ne le leur a montré
& quant au Roy de France,
nous simpatifions si bien en-
semble, que ie suis seure qu'il
voudra tout ce qui courra à
mon avantage.

Je reconnois assez , Messieurs , par tout ce que vous venez de me dire , que le Prince d'Orange merite encore plus d'estre puny , que je ne me l'estois figuré , mais en vérité je vous admire dans le genre de punition que vous luy destinez , car si j'ay bien conceu vos intentions , vous concourez tous unanimement à le condamner à perdre la vie , & vous n'estes differens sur ce point , qu'en ce que l'un propose un genre de supplic , & l'autre un autre. C'est sans doute faire connoistre que vous avez les veuës fort bornées , qu'elles ne passeront guère celles des hommes ; car enfin si j'en avois appelé à ce Conseil , ils eussent tous conclus comme vous à une mort presente.

Mais quoy que nous soyons
 resolu de le punir , croyez
 vous bien que la mort soit une
 assez rigoureuse punition pour
 les crimes dont nous le trou-
 vons coupable? Il nous faut une
 vengeance d'une autre espee.
 Vous vous souvenez tous qu'
 autrefois Promethée m'offensa ,
 & qu'il eut l'insolence de me
 servir à table des Os recouverts
 d'une petite peau , tandis qu'il
 mangeoit les viandes les plus
 delicates du festin où nous
 estions , & il faisoit cela, disoit-
 il , pour éprouver si estant Dieu
 j'en scaurois bien faire la dis-
 tinction. Vous sçavez encore ,
 qu'Eneeclade avec les Titans
 entreprit d'escalader le Ciel , &
 que ce dénaturé osa bien por-
 ter sur moy son bras sacrilege
 pour m'arrester prisonnier. que

dites-vous de la vangeance
 que j'en ay prise? Ne trouvez-
 vous pas qu'elle est bien digne
 de Iupiter , puis qu'encore à
 present j'en puis satisfaire mes
 yeux quand bon me semble ,
 & que soit que je les jette vers
 les Scythes , j'ay le plaisir d'y
 voir encore aujourd'huy mon
 Promethée cloüé sur le Mont
 Caucaise & son foye becqueté
 sans cesse par l'Aigle devo-
 rant dont j'ay rendu la vie
 éternelle , afin qu'il tourmen-
 te éternellement ce miserable;
 soit aussi que je regarde la Sici-
 le , les torrens de feu & de fu-
 mée que je voy sortir du Mont
 Etna , me font un indice cer-
 tain que le téméraire Encelade,
 que j'ay terrassé sous cette
 montagne , souffre plus qu'à
 l'ordinaire , & qu'il fait de

GALANT.

55

vains efforts pour se tirer de
deffous un si pesant fardeau.

Que cecy vous serve d'idée
pour vous imaginer la puni-
tion que je veux exercer sur le
Prince d'Orange ; & puis que
c'est un Usurpateur & un Tiran
sçachez que ie veux le punir
de la peine dont j'ay fait mena-
cer tous les Tirans par un de
mes Prophetes. C'est Perse le
Poëte , par qui j'ay fait dire en
mon nom.

*Savos punire Tyrannos
Haud aliâ ratione velim , cum
dira libido
Moverit ingenium , ferventi tin-
ctâ veneno ,
Virtutem videant , intabescant-
que relictâ.*

Je veux qu'il vive , car je ne
suis pas encore réconcilié avec
luy ; mais je veux qu'il vive

60. MERCURE

pour mourir à toute heure de dépit & de confusion ; & pour cela je vay luy défilier les yeux, afin de luy montrer à découvrir la vertu dans son plus grand brillant, & que la rage qu'il aura de ne l'avoir pas suivie, luy soit un bourreau perpetuel qui luy fasse souffrir en mesme temps toutes sortes de supplices.

Qu'il voye donc dans LOUIS LE GRAND, l'unique Roy de l'Europe, une idée parfaite de la Vertu, & qu'en le considerant il reconnoisse quelle satisfaction c'est pour un homme de s'estre acquis par ses grandes qualitez une aussi haute réputation qu'est la sienne.

Je veux qu'il penetre la sagesse des Conseils de ce sage Roy ;

le bon ordre qu'il met dans ses Etats, les douces consolations qu'il a dans sa Royale Famille, l'amour que ses Sujets luy portent, les respects que luy rendent les Peuples les plus éloignez, la confiance sincere qu'ont en ses bontez ceux que le malheur ou l'injustice accable, la crainte qu'ont de luy ceux qui ne se gouvernent pas par les principes de l'équité, & les frequentes victoires que ie luy fais remporter sur ses Ennemis. Voilà la peine que ie d'estime au Prince d'Orange, pendant qu'il demeurera sur la terre, que ie feray accompagner de perpetuelles conspirations contre luy, de toute sorte de mauvais succès dans ses entreprises, de mépris de la part de ses Amis, & d'une in-

sulte piquante de la part de ses
 Ennemis ; & quand la Parque
 aura coupé le fil d'où dépen-
 dent ses malheureux iours ie
 veux luy continuer ce mesme
 supplice dans les Enfers ; &
 pour cela , ie vous charge, Plu-
 ton , d'ordonner à Appelles,
 Michel-Ange, ou le Brun, de
 desiner le Portrait du Roy de
 France , afin que quand ce
 Prince d'Orange sera dans
 vostre Empire , vous luy met-
 tiez cette Figure devant les
 yeux , & qu'il ne puisse la per-
 dre de veuë , de quelque costé
 qu'il se tourne , en sorte que
 son tourment ne prenne aucu-
 ne fin, & qu'il se reproche sans
 cesse de n'avoir pas suivy la
 vertu.

*Virtutem videant , intabef-
 cantque relictâ.*

C'est ainsi, Messieurs, que nous punirons le Prince d'Orange, & quant au retablissement de la Paix, ie vais travailler à ouvrir les yeux des Princes qui l'ont bannie, afin que voiant que le faux pouvoir du Prince d'Orange n'est qu'une veritable foiblesse, ils se desabusent, & rentrent dans leurs veritables interets.

Je puis vous asseurer que les Vers qui suivent vous plairont, sans vous pouvoir dire le nom de l'Auteur. On m'a dit qu'ils sont d'un Gentilhomme fort jeune, qui ne fait pas profession d'estre Poëte. Son stile paroist fort aisé, & le tour fin qu'il a donné à cette Piece, fait souhaiter d'en voir d'autres de sa façon.



LE VIEIL OISEAU.

F A B L E.

UN vieux Rossignol de ce
Bois

Laisa femme jeune & fringante
Aussi-tost d'Amans plus de trente
Vn chacun d'étaler sa voix.

On ne vit onc Musique si char-
mante.

Pas un ne plût pourtant, c'estoient
Oiseaux de Cour
Lestes d'atour,

Lecol beau, la plume luisante,
Au surplus pas un sol de rente,
La Belle aimoit l'argent, & qui n'en
avoit pas

Estoit pour elle sans appas.
Tendres regards, douces paroles

N'y faisoient rien , il falloit des
pistoles.

Ce fut par là qu'en vint à bout
Un riche Oiseau de ce Bocage,
Riche je dis car c'estoit tout.

Du reste vieux, de noir plumage,
Oiseau d'un étrange jargon,
Car on dit qu'il parloit Gascon,
Il n'étoit Femme un peu jolie
Dans tous nos Bois,

En qui cent fois

En son patois,

Il n'ensé conté son amoureuse envie,

L'affreuse Pie

Et la Fauvette tour à tour.

Avoient écouté son amour,

Sans en avoir l'ame attendrie;

Mais enfin il plait en ce jour,

Et sans retour

Il se marie.

L'Affaire se conclut , dit-on ,

Avant que le Printemps expire,

Tous les Oiseaux n'en font que

rire ,

Et s'en vont chantant sur ce ton.

Quand on a l'âge

De soixante ans ,

Comme l'Oiseau du noir plumage,

Plus de bon temps

En Mariage ,

Le cocuage

N'est pas le mal

Le plus fatal ;

Ce qu'on doit craindre davantage

En mariage

Quand on a l'âge

De soixante ans ,

Est d'aller voir en peu de temps

Le noir rivage.

Les paroles de l'Air nouveau
que vous trouverez icy , ont
esté mises en chant par un tres
habile Maistre.

A U.

e ce nais-

pr cacher

vamage

n'arrache

ndre!

il ne puis-

angereux

rien ai-

ponse

ours

lans

irs.

u-

Ma Lettre du m
Comme je ne pre



66

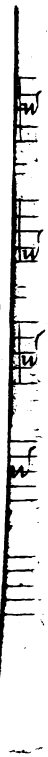
MERCVRE

Et s'e

26

D

Co



AIR NOUVEAU.

Aimables Habitans de ce nais-
sant Bocage,
Qui semble fait exprès pour cacher
vos amours.

Rosignols, dont le doux ramage
Aux charmes du sommeil m'arrache
sous les jours.

Que vostre chant est tendre !
Est-il quelque chagrin qu'il ne puis-
se charmer ?

Mais, hélas ! n'est il pas dangereux
de l'entendre,

Quand on ne veut plus rien ai-
mer ?

Je vous envoie la réponse
qui a esté faite à un Discours
de Mr de la Brosse qui est dans
ma Lettre du mois de Mars.
Comme je ne prens jamais au-

en party sur ces differens d'esprit , je me contente de rapporter les raisons des uns & des autres , & les pieces justificatives , & je laisse ensuite au Public la décision du Procès.



ENTRETIEN

Sur la nature des Remedes necessaires à la guérison de l'Epilepsie , avec quelques Remarques sur la Lettre de Mr de la Brosse , par Mr Batonneau , Apotiquaire du Roy.

JE parlay un jour de l'Epilepsie avec Mr. . . . d'une maniere si generale , qu'il me pria de luy dire ce que je pensois de particulier pour

sa guérison. Je luy repondis qu'un simple Apothiquaire comme moy, n'avoit pas assez de pénétration pour en connoître à fond la cause que la Médecine a qualifiée jusqu'à présent de cause maligne, & encore moins pour entrer en connoissance d'un remède propre pour dompter la ferocité des affreux symptômes dont cette maladie est accompagnée, quoy que ceux qui en ont parlé ayent proposé divers moyens, mesme confirmés d'expérience, sçavoir, les uns de forts Purgatifs, & les autres de Sudorifiques & Diuretiques. Il y en a d'autres, qui après quelque préparation se sont servis de spécifiques, & ceux là, à mon sens, ont mieux réussi. Estant vray de dire que les Purgatifs ne sont d'aucun usage pour une indisposition de cette nature, parce que leurs effets n'estant que dans l'estomach & dans

les intestins , où la cause de cette maladie n'est jamais , il ne peuvent apporter aucun soulagement au lieu où se forme cet épouvantable desordre de fonctions naturelles du corps & de l'ame. Quand aux Sudorifiques & aux Diuretiques , ils ne sont pas plus avantageux , car l'un n'agissant que dans des conduits à peu pres de même nature que ceux que je viens de nommer ; & l'autre n'estant qu'une rarefaction & subtilisation de toutes les liqueurs du corps , il ne se fait qu'une évacuation generale , qui bien loin de guerir le malade , augmente son mal & affoiblit ses forces. A l'égard des Specifiques , comme ils agissent uniquement sur la cause , on ne peut douter qu'ils ne la détruisent. Je suis ravi , me dit-il , que vous me parliez de la sorte , & qu'outre les connoissances que vous avez de la

maniere que se forme cette horrible maladie, l'experience que vous avez, vous confirme davantage dans la preference des specifiqués, dont l'action va directement au cerveau, & y produit des effets si efficaces, que le levain malin qui en est la cause, vient en partie se rendre dans l'intermission de l'accès aux portes de cette partie affligées, après quoy les accès diminuent, & deviennent rares si tost que la vertu du Specifique commence à y imprimer des caractères de sa puissance. Il est vray que cet effet est singulier, & je n'aurois jamais cru que la propriété d'un remède eust fait connoître son effet par un endroit semblable à celui que j'ay remarqué par l'action du vostre. Il seroit fort à propos, pour venir plus facilement à bout des maladies rebelles, qu'on s'y attachast particulièrement, sans

se charger d'une superficie de tant de connoissances, & de remedes differens, que le nombre presque infiny des maladies demande, ce qui surpasse la puissance des hommes, & par consequent met la Medecine dans un grand mepris à l'avantage de plusieurs Charlatans, qui sous diverses conditions & differentes formes de charité & de pieté, obsèdent les esprits les plus éclairés par des opinions mal saines, qu'ils veulent qu'on reçoive pour des décisions & avec cela promettent des résurrections, comme les Alchimistes qui n'ont que des promesses & des mots specieux & Enigmatiques, avec leur or potable & leurs grands Arcanes, qui ne sont que des teintures d'or, faites avec l'esprit de sel, ou autres corrosifs de cette nature, qui ne sont pas suffisans pour tirer radicalement sa forme essentielle

rielle , ou soufre intrinseque & rubicond ; ou encore des teintures de soufres minéraux & metalliques, comme celui d'Atimoine , qu'ils ne nomment pas , qui est presque tout l'or potable qu'ils exaltent tant ; avec lesquels soufres ils composent leurs grand Arcanes , dont les qualitez sont de nulle effect , puis qu'étant des soufres impurs , adustibles & fulminans presque inseparables des fixes , dans lesquels consiste toute sa bonté , ils en éteignent & consomment la vertu. Leur conduite est imitée d'un certain Philosophe , qui prétend par un système specieux renverser tous les principes de la Médecine , & faire passer pour érudition incontestable une opinion chimerique , afin de se faire distinguer , & de ce mettre en quelque espece de réputation sous le voile de nouveauté. Avez-vous vu , ajouta-

Aoust 1691.

D

2. il, une Lettre de cette fabrique dans le Mercure ? Je luy dis qu'oüy. Et de grace, continua-t-il, mettez sur le papier les difficultez que vous y avez trouvées. J'ens quelque répugnance à m'y résoudre, parce que la Lettre estoit du mois de Mars, & ainsi elle devoit estre hors de la memoire des Lecteurs. Que fait cela, me dit-il, ? Nôtre Philosophe sera excité à quelque nouvelle production, qui sera peut-estre plus utile. Je consentis à ce qu'il voulut, en exposant les sentimens de ce Philosophe, de la maniere qui suit.

1. Il veut que la terre ne soit pas un Element pesant, & qu'elle n'occupe point de place.

2. Que l'humidité ne soit point une qualité propre & naturelle à l'Eau, mais bien la congélation, & non aux autres Elements,

3. *Que le Feu & l'Air ne soient pas des Elemens, parce qu'ils ne se trouvent pas dans la composition des mixtes, qu'ils ne nourrissent & n'entretiennent point le mixte, & qu'au contraire ils le détruisent.*

4. *Que le Feu soit un mixte, parce qu'il se resout en d'autres substances.*

5. *Que les Elemens des Chimistes soient les meilleurs.*

6. *Que ce que les Medecins appellent Bile, Mélancolie, Pituite & Sang, ne soit qu'une simple alteration, comme, il arrive au pain moisi. Par là il prétend que la masse du sang n'est pas composée de quatre humeurs.*

7. *Que les humeurs qui sont de diverses couleurs dans l'estomach, dans les intestins, & dans le cerveau, soient des excremens de l'aliment qui y est porté.*

8. Que si le Sang estoit bilieux dans la fièvre tierce , il devroit estre amer , & qu'au contraire il est doux. De là il infere que le sang n'est jamais bilieux.

9. Il pretend le sel un corps élémentaire.

10. Qu'un homme qui a la fièvre avec des redoublemens , n'a pas le sang plus chaud que celui qui est en repos & en parfaite santé.

11. Que si un Medecin qui est appelé au commencement d'une maladie , ne la guerit dans huit jours , c'est qu'il ne connoist ny la nature de la maladie , ny le remede qui luy est propre.

12. L'exemple particulier qu'il donne de la terre de saule , de la pierre de Ponce , & du soufre , n'est pas d'une définition , puis qu'il n'est pas general. Il prouve par ces exemples qu'il y a des terres qui pour

avoir leurs principes bizarres & étendus, forment des espaces plus grands que ne sont d'autres terres, qui ayant des principes plus petits, doivent aussi former de plus petits espaces. Cela étant ainsi établi, comme il est vray, on peut concevoir des pesanteurs différentes dans toutes les terres des divers mixtes, respectivement les uns aux autres. Ainsi nous la pouvons dire un corps pesant, froid & sec : car tout ce qui tend de la circonference au centre, est sensé pesant, puis qu'il contraint les autres corps de s'éloigner, & de luy céder la place.

Sa premiere proposition étant détruite, le reste de la définition ne nous disant rien de nouveau, ne nous dit par consequent rien de positif, car dire les qualitez d'une chose, n'est pas dire ce qu'elle est en elle-même, Il se seroit bien passé de

cette repetition déguisée, aussi bien que de dire que la terre n'occupe point de place. Je pense qu'il ne la croit pas matérielle ; il le fait assez connoître lors qu'il veut qu'il entre autant d'eau dans un verre plein de terre élémentaire, que s'il étoit vuide, ce qui est opposé à la raison & à l'expérience.

2. Cette opinion n'est pas moins mauvaise qui veut que l'humidité ne soit pas une qualité propre & naturelle à l'eau, mais bien à l'air, & qu'ainsi cette propriété ne soit essentielle. Quand bien même je conviendrois que l'air seroit humide, ce qui n'est pas, il ne s'ensuivroit pas que cette qualité ne fust pas propre & essentielle à l'eau, puis qu'on ne scauroit oster l'humidité de l'eau sans luy oster l'estre d'eau, tout ainsi qu'on ne scauroit ôter la longueur & les extrémités

d'un bâton, sans luy ôster l'estre d'un bâton, c'est assez mal philosophé de dire comme il dit, que sa propre & naturelle qualité est la coagulation, puis que cet effet n'est qu'accidentel. Il est fort facile de luy prouver que cela arrive à l'air, à l'huile, quoy que du plus au moins; mais l'aissons cela pour revenir à la nature de l'eau, que je crois fort bien définie, en disant que c'est un amas de petits corps longs, ondoyans & souples qui sont toujours en mouvement, en se glissant les uns contre les autres, indifferens au froid & au chaud, mais capables d'humecter & de fondre certains corps.

3. On ne peut pas douter que le feu n'entre dans la composition des mixtes, puis que c'est proprement en luy que consiste la vie. La raison qu'il allegue contre en disant qu'il détruit le mixte, est d'une extrême

foiblesse. Tout le monde sçait que le mouvement est le principe de generation, & qu'il est par consequent celui de destruction. Cependant personne ne s'avise de dire que le mouvement ne concourt pas à la generation, parce qu'il est un principe destructeur. Ne sçait-on pas que tous les Elemens tendent autant à leur union qu'à leur desunion? Il n'y a pas plus de raison de dire que le feu soit un destructeur que l'eau, car dans les corps où elle abonde, elle les détruit. Ainsi des autres Elemens suivant l'empire qu'ils ont les uns sur les autres. Ils se bouleversent & détruisent l'union qui faisoit le mixte, & par consequent ils peuvent être dits destructeurs les uns à l'égard des autres. De là il s'ensuivroit que selon ce Philosophe il n'y auroit point d'Elemens. Pour luy expliquer le sentiment des

Auteurs sur la nature du feu , il est bon de luy dire qu'ils n'ont pas entendu un feu actuel, mais virtuel & en puissance. Ils ont même défini la vie, la chaleur naturelle dans l'humide radical. Or qu'est-ce que la chaleur, si ce n'est un feu modéré? & qu'est-ce que cet humide, si ce n'est une substance sulphurée, dans laquelle le feu se nourrit, comme la lumière dans une lampe? Il est donc constant que le feu entre dans la composition du mixte, puis que c'est luy qui le met en mouvement, & qui en fait toute l'action.

4. Il veut que le feu soit un mixte, parce, dit-il qu'il se resoud en d'autres substances, & que cela se prouve à l'occasion de la friction de deux cannes. C'est ne pas comprendre la nature du feu élémentaire; car il ne scauroit bruler par luy même. Cela se voit dans la

D. 5.

flame de l'esprit de vin, qui pour n'avoir pas de parties assez grosses, ne fait presque pas sentir de chaleur. L'exemple de la friction des cannes ne sert icy de rien pour le faire trouver composé. puis qu'on n'entend pas par le feu elementaire celuy qui tombe sous les sens. De plus, comment veut-il prouver que le feu qui resulte de la friction de deux cannes soit un composé, puis qu'il n'y intervient que le mouvement, qui ne fait autre chose que le débarrasser des petits liens qui le tenoient enchainé? Quelle raison pourroit il alleguer, & quelle analyse pourroit-il faire pour prouver le contraire? Dira-t-il que la flame renfermée dans un vaisseau & condensée, il y paroîtra de l'eau, de la suze sulphurée & nitreuse? Le feu elementaire n'est pas cela. C'est un amas de

petits globes homogènes & semblables, & tous ces corps nitreux & terrestres dont j'ay parlé ne sont que des détachemens qui sont absolument nécessaires pour bruler. Il est donc constant qu'il ne détruit pas le mixte, non plus que l'air qui estant pris comme il faut dans toute sa simplicité pour un amas de demy-anneaux & de parties branchues tres-petites & tres-pliantes, on verra que bien loin qu'il serve à remplir des vuides dans les mixtes, il en doit luy-même former, & c'est par son moyen que le ressort ou la vertu élastique se rencontre dans les corps du plus ou du moins, suivant la quantité. Cette action élastique ne pourroit se faire, si les parties de l'air n'étoient entrelassées, & comme attachées par leurs extremittez afin de s'étendre & se plier, suivant les diverses impul-

sions de la matiere subtile. C'est elle seule qui bouche les pôres ; car étant d'une tres-grande subtilité & d'une figure indeterminée, elle est capable d'entrer dans toutes sortes de vuïdes.

3. Le party qu'il prend pour les Chimistes touchant leurs prétendus Elemens, est aussi peu soutenable que ses autres sentimens, & sans faire voir que leurs principes sont des déguisemens, & qu'ils ne sçauroient retenir dans leurs vaisseaux, tout ce dont les mixtes sont composez, c'est que les diverses preparations & alterations qu'on fait aux mixtes pour separer ces prétendus elemens, sont plus que suffisantes pour faire connoître qu'ils n'étoient pas ainsi dans le mixte. En effet, qu'ils rassemblent tous leurs elemens, ils ne pourront jamais composer le même

mixte. Il est même impossible de les separer ainsi qu'ils estoient avant que de les avoir meslez, ils doivent estre semblables dans tous les mixtes, & ne differer que du plus au moins; ils doivent estre simples & homogenes. Cependant c'est toujours un composé de deux ou de trois. Par exemple, leur sel essentiel est un mélange d'acide, de liquide & d'alkali; l'esprit du composé d'igné, de sulphuré & d'atheré; & ainsi des autres.

6. Il veut que ce qu'on appelle bile, melancolie & pituite, soit une alteration au sang, comme il arrive à la moisissure du pain, qui de blanc devient jaune, gris & noir. Quand je conviendrois que c'est une alteration, il ne s'ensuivroit pas que les noms ne subsistassent, pour distinguer les diverses alterations qui arrivent à cette liqueur,

afin d'en tirer quelque connoiffance; mais on ne peut pas nier qu'il n'y ait dans la masse du fang une substance blanche , une rouge , une noire & une jaune dans toutes sortes de personnes , de différent âge & de différent sexe. Vous me direz peut-estre que ces quatre humeurs ne sont pas simples , homogenes. F'en conviens, cela ne fait rien au fujet, & n'empesche pas qu'on ne regarde d'abord la masse du fang , comme une substance uniforme , composée à la verité d'une infinité de parties , mais qui se peuvent toutes reduire à deux principales , fçavoir , la partie blanche & la partie rouge. Ces deux substances qui nous paroissent chacune homogene dans leur genre , ne laissent pas d'estre composées de corpuscules de differente nature , qui sont ceux qui forment le sel , la terre , l'air

& l'eau. C'en est assez pour comprendre la nature du sang, sans aller chercher des ramis chimiques pour y passer les humains.

Il prétend après cela avoir bien démontré que la masse du sang n'est pas composée de quatre humeurs, par l'exemple qu'il donne du pain moisi qui n'a aucune similitude avec le sang, comme je le viens de prouver, en faisant voir qu'elles se rencontrent en toute sorte de personnes. Il semble ensuite qu'il se dédit après un long discours qu'il fait sur des globes, qui n'ont aucune relation au sujet dont il s'agit, car il dit dans la page 38. qu'il le fera voir à Mr Chapelas. C'est un bel endroit pour s'attirer tout l'exercice que son esprit peut demander.

7. Il veut que les humeurs qui se rencontrent de couleurs diverses dans l'estomach, dans les intestins,

& dans le cerveau, soient faites des excréments de l'aliment qui y est porté, sans faire aucune distinction. Il est très certain qu'il ne se rencontre point d'humeurs de diverses couleurs dans le cerveau ny dans les intestins, en prenant le nom d'humeurs d'as sa propre signification. Pour ce qui est de l'estomach, il s'y rencontre à la verité diverses couleurs dans des momens, si la coction n'est pas faite, car quand elle est faite, tout est uniforme. Quand elle ne l'est pas, il se rencontre autant de couleurs différentes qu'estoient les alimens qu'on a pris. On voit bien qu'il est inutile de chercher les excréments pour expliquer ces différentes couleurs, & qu'il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour voir le fait qu'il veut cacher & rendre misterieux.

Si le sang, dit-il, est bilieux, comme on le suppose dans la fièvre.

tierce, Il doit être amer. Cette conséquence est injuste. Nous sçavons par experience qu'il y a des liqueurs lesquelles étant meslées, changent entierement de nature dans la couleur, l'odeur & le goust. Par exemple, l'esprit du vitriol qui est un puissant acide, meslé avec un Alkali, d'aigre qu'il estoit devient doux; meslé dans des Sirops, il les fermente & leur donne diverses couleurs, sans qu'on puisse l'appercevoir au goust. Si cela est comme on n'en sçauroit douter, pourquoy veut-il que la Bile fasse sentir son amertume sur la masse du sang. J'aurois un million d'exemples à rapporter pour convaincre nostre Philosophe, si je ne craignois d'ennuyer ceux qui liront cette réponse.

9. Il prétend qu'un homme qui a la fièvre, n'a pas le sang plus chaud que celui qui est en par-

faite santé, sans faire encore aucune distinction; & pour s'en assurer, dit il, il faut recevoir le sang de l'un & de l'autre sur la main, on trouvera le sang de celui qui est sain plus chaud que celuy d'un Fébricitant. J'avouë que cela peut estre au declin de la fièvre, mais il n'est pas vray que cela soit au commencement, ny dans tout l'accès, parce que c'est le temps que les particules ignées sont le plus en mouvement, & que la rapidité de leur cours fait mieux sentir leur action. Mais comme cette grande agitation ne peut estre sans que ces corpuscules ignez changent de figure de leur choc mutuel, ou qu'ils se dissipent par les pores des vaisseaux, il ne se peut alors que le sang ne soit plus froid que celui qui n'aura pas souffert la dissipation; & cette froideur dans le sang n'est proprement qu'a-

près que la fièvre est passée. Or cōme
 nostre Auteur ne fait paroistre au-
 cun principe sur lequel il établit
 sa doctrine ; sçavoir des atômes &
 des corpuscules , il est bon de luy
 répondre dans un langage plus
 vulgaire , qui est que presonne ne
 doute que le sang ne soit le principe
 dans la chaleur , & la chaleur
 dans le mouvement particulier des
 parties d'un corps. Cela étant , il
 n'est pas difficile de concevoir que
 tout ce qui peut augmenter le
 mouvement , augmente en mé-
 me temps la chaleur. Or tout le
 monde sçait que la fièvre est
 une agitation extraordinaire de la
 masse du sang qui se manife-
 ste par un pouls fort élevé avec une
 chaleur plus forte que celle qui
 estoit auparavant. On voit bien
 par ce discours que ce qu'il avan-
 ce n'est pas moins faux qu'il estoit

surprenant , de quelque maniere qu'on le prenne.

II. Il revient ensuite à la nature du Sel, & le dit un corps élémentaire chaud & humide, froid & sec, qui se coagule au chaud , & qui se fond à l'humide. Tous les attributs qu'il luy donne le font trouver compacte. Afin qu'il soit chaud, il veut qu'il contienne des semences de chaleur. Pour estre humide , il faut qu'il ait des parties ondoyantes & pliantes. Tout cela se contrarie évidemment , & ne convient point du tout à la nature du sel qui est un corps inflexible , long , roide , tranchant & piquant. Comment pouvoir accommoder tout ce qu'il dit à la raison & à l'expérience? Luy même ne conviét pas à la fin de ce qu'il a dit au commencement; car il veut que le propre des Elemens soit de ne pouvoir être réduits , ny naturelle-

ment par art, en aucune autre substance. Cependant le sel se chāge en verre sans pouvoir jamais estre revivifié; le sel n'est donc pas un Element. Quant à la coagulation, qu'il se souviene qu'il a dit que cette qualité estoit propre à l'eau seule. Cependant il la fait rencontrer au sel. On a bien peu de memoire lors qu'on ne se souvient pas à la fin d'un écrit de trois feuilles, de ce qu'on a posé pour un fait essentiel au commencement de ce mesme écrit. Et quand il dit que le sel se coagule au chaud, il devroit encore distinguer la nature des sels, car il y en a qui s'y fondent, & qui se coagulent au froid, & enfin de quelque nature qu'ils puissent estre, il n'en est point qui ne se fonde à une violente chaleur. Voilà donc le principe de sel qui n'est plus principe,

puis qu'il change de nature, & que toutes les qualitez attribuées ne s'y rencontrent point.

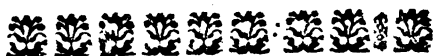
11. Enfin nous voicy arrivez à la dernière opinion qui seroit la meilleure & la plus utile, si elle n'étoit opposée au bon sens & à l'expérience. Il veut qu'un Medecin qui est appelé au commencement d'une maladie, ne connoisse ny la nature du mal, ny le remède, s'il ne guerit le Malade dans huit jours. Qui est le Medecin qui puisse entrer dans un sentiment si extraordinaire ? La fracture des os, le Polype, les Ecouelles, les Pierres, les Fistules, les Cancers, les maladies galantes, & un nombre infini d'autres que nous connoissons parfaitement, ne se peuvent guerir, & ne sont jamais gueries. Celles qui sont guerissables ne le sont que dans le double, & le triple

GALANT. 91

du temps qu'il demande, & ce n'est pas un petit service que l'on rend à ceux qui s'en trouvent attaquez, que de les tirer d'affaire, quoy que ce ne soit pas en huit jours.

Les Vers que vous allez lire sont de Mr Chays, Medecin de la Faculté de Montpellier, demeurant à la Ville de Bourg S. Andeol en Vivarez. Il seroit difficile de faire rien de plus nouveau sur une matiere qu'on a si souvent mise en œuvre.





LA JALOUSIE.

DES ENFANS.

DE JACOB.

Jacob aimoit Joseph d'une amour
paternelle,

Son cœur brûloit pour luy de feux
plus éclatans

Que pour aucun de ses enfans,
Et jamais on ne vit une flamme plus
belle.

Il le prenoit dans ses vœux,
Et le Vieillard ravy de ses tendres
carresses

Devant ses autres Fils, quoy qu'il
craindre d'eux,

Luy murquoit quelquefois tendresses
sur

sur tendresses.

Mais que ne pent la jalouse
fureur

Ceux-cy frappez , d'une mortelle
envie

Se liguerent entre-eux , jurèrent
dans leur cœur

De luy ravir la vie,

Sans voir que cette perfidie

Perdroit , outre Ioseph, leur Pere &
leur honneur.

Mais l'Eternel Iacob, le Dieu de la
vangeance ,

resolu de punir ces Freres inhu-
mains ;

Qui du sang fraternel vouloient
souiller leurs mains ,

Pour mieux faire éclater les traits
de sa puissance ,

permit que dans la suite on vit re-
gner sur eux.

Ioseph qui les tira de l'état mal-
heureux

AOÛST 1691.

E

Où les reduisoit l'indigence.

Ainsi, Louis, cent Princes inhumains

Ont conçu contre toy de funestes desseins

Fataux de voir qu'en tout le Ciel
se favorise,

Leur injuste fureur les porte à
te haïr;

Mais nous ne craignons point leur
indigne entreprise,

Tu les verras se dissiper & fuir
Et je te prophétise,

Qu'un grand Roy Dieu-donné, Fils
aisné de l'Eglise,

Doit tout vaincre, & par tout
doit se faire obéir.

L'article qui suit vous sur-
prendra. Il est tout remply de
faits constans & avouéz. Vous
y verrez que ceux qui s'éton-
nent que les François brûlent



GALANT.

selon les Loix de la Guerre, cherchent à le faire d'une manière honteuse, & qui n'est autorisée par aucunes Loix. Il y auroit beaucoup à dire là dessus, mais je me tais quand la chose parle.

Le 7. Avril dernier, sur les huit heures du soir, toute la Ville de Strasbourg fut en alarmes pour le feu qui prit au lieu qui servoit de Magasin de fourrage pour la subsistance de la Cavalerie. Comme ce lieu en estoit rempli, le feu fut si prompt & si violent, qu'on ne douta presque point que le Magasin des farines pour les vivres des Troupes, qui joignoit cet autre Magasin, n'en dût estre consumé, en sorte qu'on avoit peu d'esperance de le garantir de cet incendie, non



plus que tout ce quartier; mais les soins & la vigilance de Mr le Marquis de Chamilly, Lieutenant General des Armées du Roy , & Gouverneur de la Ville , la prompte execution qui suivit ses ordres , & la bonne Police qui est établie par les Magistrats en de pareils accidens , arresterent le cours de l'embrasement , qui se termina à ce Magazin avec les fourages , & une partie des Ecuries de la Cavalerie. C'est de la perte de ce Magazin de fourage que les Gazettes Etrangères ont tant parlé. Le danger étant passé , chacun raisonna à sa fantaisie sur ce malheur , & l'on n'en pût trouver d'autre cause que l'imprudence de quelqu'un des Soldats que l'on avoit employez pour entasser le foin dans ce Magazin , & qui pou-

voit y avoir entré avec sa pipe. Cela fut cause que l'on se tint sur ses gardes , & qu'on examina dans la suite ceux qu'on employoit. Mais cette précaution ne set vit de rien, puis que le 19. du mois passé, sur le midy, le feu ayant pris à un autre Magasin de fourage qu'on avoit construit de neuf sur l'Esplanade entre la Ville & la Citadelle, il fut impossible d'y remédier. Ce Magasin fut consumé comme l'autre, & alors personne ne douta qu'on n'y eust mis le feu à dessein, ce qui fit juger qu'il y avoit quelque Incendiaire dans la Ville. Ces présomptions furent une certitude, lors que le 25. du même mois, sur les huit heures, on vit le feu s'allumer pour une troisième fois. Ce fut aux

Ecuries des Cazernes de la Cavalerie, construites dans le Fauxbourg de la porte de Saverne, qu'on avoit remplies de foin après le départ de la Cavalerie pour l'Armée. Des Incendies si frequens donnoient d'étranges inquietudes à tout le Corps de Ville, à l'Etat Major, & à toute la Garnison, qui avoient un juste sujet d'apprehender, non seulement pour les Magazins de fourages, mais encore pour l'Arcenal & les Magazins de Poudre. Les soupçons où l'on estoit, obligerent Mr de Chamilly, & Mr de la Grange Intendant, à convoquer les Corps des Magistrats, à onze heures du soir de ce même jour, pour aviser aux moyens que l'on pourroit employer afin de faire cesser ces brâle-

mens. Le résultat du Conseil qu'on tint, fut que les portes de la Ville demeureroient fermées le jour suivant, jusqu'à ce que chaque Bourgeois eust donné le nom des Etrangers qu'il logeoit chez luy, ce qu'il leur fut ordonné de faire sur peine de la vie, le matin du 26. & en mesme temps il fut publié à son de trompe, que celuy qui découvriroit les Auteurs de l'embrasement, ou donneroit quelque indice qui pust aider à le découvrir, auroit une bonne récompense. Cependant tous ces expédiens auroient été inutiles & l'incendiaire auroit continué impunément ses embrasemens comme il avoit commencé, si le hazard n'en eust fait avoir de seures lumieres. Il s'estoit répandu un bruit con-

fus que l'on avoit vû un homme prendre la fuite d'abord que les premiers qui s'estoient approchez du dernier feu avoient paru. On peignoit cet homme de petite taille, couvert d'un Juste au corps brun & ayant un grand chapeau. Sur ce seul bruit, Mr. Bourbon, Aide-Major de la Place Officier plein de feu, actif, & toujours prompt dans tout ce qui peut faire connoître son zele, s'appliqua si heureusement toute la nuit à faire une exacte perquisition dans tous les lieux où il crut qu'il pourroit trouver des Etrangers, que parmy ceux dont il jugea à propos de se saisir, il arresta aussi le coupable. Mais ce n'estoit rien que de l'arrestar, il falloit avoir dequoy le convaincre, & c'est ce que

le bonheur qui l'accompagnoit luy fit trouver. Ce malheureux qui parloit resoluement se plaignoit d'abord de ce que l'on entroit dans sa chambre à quatre heures du matin, & de ce qu'après avoir fouillé dans toutes les poches, on renversoit encore tout sans dessus dessous. Il dit qu'une telle violence estoit d'autant plus injuste, qu'il n'estoit point Etranger, qu'il avoit travaillé long-temps dans la Ville, où chacun le connoissoit, qu'il estoit logé dans le poëlle des Tonneliers, lieu destiné à ceux de cette Profession dont il estoit, & qu'il devoit se marier au plûtoſt avec la fille d'un Maître Tonnelier. Comme il disoit vray sur cet article, & qu'il ne se trouvoit rien dans la chambre, qui pûst donner lieu

de croire qu'il étoit coupable, que la seule inspection de sa personne, son grand chapeau & son juste-au-corps, qui s'accordoient avec le bruit confus qui couroit que l'Incendiaire étoit fait de cette sorte, on auroit eu peine à tirer une assez forte induction contre luy pour le rendre responsable de l'embrasement, si Mr Bourbon ne se fust enfin avisé de rompre un banc fermé qui étoit à costé de son lit. On y trouva un fusil à faire feu avec de la poudre, de la mèche souffrée, & toutes les autres choses qui pouvoient fortifier l'opinion qu'on avoit qu'il fust le coupable qu'on cherchoit. Il y avoit aussi dans ce banc un Passe-port du Comte de Caprara, l'un des Generaux de l'Armée de l'Em.

pereur, en date du 31. May dernier, & un autre Passe port du Prince Louis de Vvirtemberg du 22. de Juillet, portant que le personnage estoit son Domestique, & qu'il luy avoit donné commission d'acheter du vin & des vivres. On le mena aussi tost à Mr le Marquis de Chamilly. Il fut interrogé en sa presence, & en celle de Mr l'Intendant, par Mr Obrecht, Prestre Royal, & ensuite par le Prevost de la Maréchaussée. Ce malheureux nia fort longtemps, mais enfin ayant varié dans ses réponses il fut contraint d'avouër le fait. Il dit qu'il avoit esté sollicité à mettre le feu au premier Magazin, par le Sr Sacken, autrefois Capitaine au Regiment d'Infanterie d'Alsace, qui faisoit cy-

devant des recrues en Alsace pour ce Regiment , & qui a deferré du service de France , après avoir emporté l'argent du Roy . & celuy de plusieurs Barticuliers , & par le nommé Stedel , Marchand de Strasbourg , qui ayant fait banqueroute s'estoit retiré dans les terres ennemis ; que le dernier luy avoit dit qu'il auroit regret toute sa vie de n'avoir pas fait un beau coup , qui estoit de tuer Mr le Marquis de Chamilly , ce qu'il auroit pû faire facilement , l'ayant vû passer un jour accompagné d'un seul Laquais , devant son jardin , situé entre Strasbourg & un petit Village appelé Ruperchau , qui n'en est qu'à demi-lieuë ; que luy Stedel l'avoit couché en joue , mais qu'estant

prest à tirer il avoit manqué de résolution ; que Sacken & Stedel luy avoient conjointement donné toutes les instructions dont il avoit besoin pour mettre le feu au premier Magazin ; que Mr de Caprara luy avoit promis de le bien récompenser s'il venoit à bout de son dessein que sur ces instructions & cette promesse il estoit venu à Strasbourg , où il estoit connu pour y avoir travaillé ; qu'il avoit executé cette premiere action heureusement , & que s'en estant retourné , Mr de Caprara , après luy avoir fait compter cinq cens Florins , luy avoit donné le Passeport trouvé dans le banc ; que le Sr de Sacken luy avoit aussi donné six Louis d'or pour avoir si bien réussi , & qu'on l'avoit

renvoyé pour continuer les brûlemens; qu'estant revenu à Strasbourg il avoit mis le feu au second Magasin, & que s'en estant retourné, le Sr Ecler, Commissaire des guerres des Troupes de l'Empereur à Reinsheld, luy avoit fait donner 15. écus, & le Prince Louis de Vvirtemberg vingt Florins, le dernier Passéport, & des matieres propres à s'enflamer promptement, afin que l'incendie fust inévitable, avec promesse que sur ses simples billets, tout ce qu'il demanderoit luy seroit payé; pourvu qu'il continuast. Après qu'il eut confessé toutes ces choses, on luy fit souffrir la question ordinaire & extraordinaire pour l'obliger à découvrir ses complices. Il déclara qu'il sçavoit

que d'autres Incendiaires estoient entrez en Alsace pour faire la mesme chose que luy à Landau & à Philipsbourg, mais qu'il ne les connoissoit point. Ensuite il fut condamné à estre rompu vif, & à expirer sur la rouë, après quoy ses membres seroient coupez par quartiers & jettez au feu, & sa teste mise au bout d'une perche sur l'Esplanade, vers le lieu où il avoit brûlé les deux premiers Magazins, ce qui fut executé le 30. du mois passé. On ne peut donner assez de louâges au zele de Mr Bourbon, qui par ses soins, son exactitude, & sa vigilance, a delivré, non seulement les Magazins & les Arcenaux du Roy des embrasemens (ont ils estoient menacez, mais encore toute la Ville de Strasbourg,

& la Province d'Alsace , puis qu'il y a tout lieu d'espérer que cette execution étonnera ceux que les pratiques de nos Ennemis peuvent avoir engagé à des entreprises si détestables.

En vous parlant de Strasbourg , je vous diray que cette Ville là doit beaucoup au Roy , puis que Sa Majesté y a rétabli la véritable Religion. Comme ce n'est pas une des moindres actions de la vie de ce Monarque , & qu'on fait frapper des Medailles sur les plus considérables , voicy le revers de celle qui a esté frappée sur ce sujet.

Le Cabinet des beaux Arts , où recueil d'Estampes gravées d'après les Tableaux d'un plafond , où les beaux Arts sont representez avec l'explication.

de ces mêmes Tableaux , se vend à Paris chez G. Edelinck, rue Saint Jacques , au Seraphin. L'Auteur de ce Livre est Mr Perrault , de l'Academie Françoise. Il y a quelques années qu'il fit peindre dans le Plafond de son Cabinet ceux d'entre les beaux Arts qu'il aime le plus , par les meilleurs peintres de l'Academie Royale de Peinture & de Sculpture. Ces Tableaux qui furent peints à l'envy l'un de l'autre , s'étant trouvez tres-beaux , il a voulu avoir la satisfaction de les voir gravez par les meilleurs Graveurs de Paris. Il y a onze Tableaux, dont huit representent les huit Arts qui suivent; l'Eloquence , la Poësie , la Musique , l'Architecture , la Peinture , la Sculpture , l'Optique ,

& la Mechanique ; les trois autres Tableaux representent les Divinitez qui president à ces Arts, sçavoir Apollon au milieu des Muses, Mercure & Minerve. Ces onze Tableaux ont esté peints par onze Peintres, & gravez par onze Graveurs tous differens. Chaque Estampe est accompagnée d'une explication en Vers & en Prose, qui rend raison de ce qui est dans le Tableau, & contient ce qu'il y a de plus curieux & de plus particulier dans le bel Art qu'il represente. Les Estampes sont precedées d'un frontispice qui represente au naturel le Cabinet où les Tableaux ont esté peints, & d'une autre planche où l'on voit le dessein general du plafond, & tous les Tableaux en

petit, avec les ornemens qui les accompagnent. Il seroit difficile de pouvoir exprimer la satisfaction que donne ce Livre. Les yeux & l'esprit y trouvent également ce qui les peut contenter, & si l'on est charmé de la beauté des Tailles-douces, la lecture des explications cause un extrême plaisir. On ne doit pas en estre étonné, puis que personne n'estoit plus capable de faire un ouvrage de cette nature que Mr Perrault, non seulement parce qu'il a infiniment de l'esprit, mais encore à cause du bon goût qui luy est naturel pour les beaux Arts, & qu'il a fortifié par l'habitude qu'un employ de plusieurs années luy a donnée avec tous les plus habiles Ouvriers de l'Univers, pour le

service du premier Monarque du monde, & qui se connoist le mieux aux belles choses.

L'Alsace est une Province frontiere , où les Armées font ordinairement de frequents marches & de longs sejours. C'est ce qui a donné occasion au Sr de Fer , Geographe de Monseigneur le Dauphin , de donner au Public une Carte tres-particuliere de cette belle Province. On y a marqué la marche & les campemens de l'Armée de Monseigneur, à qui cet Ouvrage est dédié. Cette Carte est de deux grandes feuilles, & peut se separer en deux ou en quatre. Il y a une Table par laquelle on peut trouver en un moment toutes les positions qui y sont, & le tout est enfermé d'une bordure

composée des Plans des Places fortes situées dans l'Alsace, le Suntgavv, le Brisgavv, & aux environs. Le Sr de Fer qui continuë à travailler à son Introduction à la Fortification, en donnera la seconde partie au commencement de Septembre, avec une tres-belle Carte particuliere des Pays-bas. Tous ces Ouvrages se vendent à Paris, chez l'Auteur, dans l'Isle du Palais, sur le Quay de l'Horloge, à la Sphere Royale. Le Public luy est obligé des grandes dépenses, & des exactes recherches qu'il fait pour sa satisfaction.

Il paroist un Livre nouveau que debite le Sr Guerout, sous le titre de, *L'Education de Mr de Moncade*. La lecture en est tres agreable par elle-mesme,

& il feroit à fouhaiter que les gens de qualité, qui ne doivent avoir en veüe que d'élever leurs enfans d'une maniere qui réponde à leur naiffance, fe ferviffent de ce Livre, comme d'un modelle, dans l'un des foins les plus importants qu'ils puiffent avoir. Mr de Moncade en racontant comment il a passé fes plus jeunes années chez un de fes Oncles, rapporte que loin de pouvoir dire qu'il a esté fon Maître dans les belles Lettres, il luy semble qu'il a appris de tout le monde, fans avoir esté pourtant enseigné de perfonne, qu'aucun ne prenoit auprès de luy la qualité de Maître ny de Precepteur, & que toutefois chacun luy apprenoit quelque chose, mais de telle maniere, qu'il ne s'en

appercevoit pas luy-mesme, qu'on ne luy a jamais dit, comme aux autres Enfans, qu'il falloit qu'il aprist les Langues, les Mathematiques, la Philosophie; mais qu'on le portoit à ces Sciences comme par rencontre & en se joüant. Cet Oncle qui vouloit reparer dans l'éducation de ce Neveu les fautes qu'il connoissoit qu'on avoit commises dans la sienne, tenoit pour maxime qu'on ne peut trop veiller sur le passage que les Enfans font d'un âge à un autre, parce que quand ils commencent à se sentir, & que s'évertuant, ils veulent se débarrasser de leurs puerilitez, ils se déconcertent, & se défont, pour ainsi dire, comme un grain se corrompt lors qu'il se dispose à germer, à moins

qu'une main adroite ne s'employe à les conduire. Ainsi il s'associa deux hommes d'un grand mérite, pour luy aider à bien élever Mr de Moncade, souhaitant sur tout qu'ils luy donnassent du goût pour toutes les bonnes choses, non pas un goût fade qui ne cherche que des douceurs, ny aussi un goût amer, qui ne veut que le sel tout pur, mais un goût raffiné qui se plaît dans le juste mélange de ces deux contraires, & leur declarant que son intention estoit qu'on eust plus de soin de luy former le jugement, que de luy charger la memoire, parce qu'en effet la Science n'est qu'une sottise, si elle n'est guidée par le bon sens. Lors qu'il luy eut choisi ces deux hommes auxquels il recommanda

recommanda de le conduire par des sentimens d'honneur & de raison, & de ne luy pas donner du dégoût de la vertu en l'y poussant avec trop d'empressement & de violence, voicy les paroles que l'Auteur met en la bouche de cet Oncle, sur cet endroit de Quintilien, où l'on demande s'il est plus utile d'instruire les enfans dans la maison, que de les envoyer aux Ecoles. *J'ay long-temps pensé, mon cher Neveu, à ce que je ferois de vous, & j'ay connu que s'il y a quelque avantage à étudier dans les Colleges à cause de l'émulation, il y a aussi bien du risque, parce que la compagnie y est rarement bonne, & qu'on ne s'y polit pas l'esprit. Quand les Enfans sortent des Vniversitez, on les prendroit la plupart pour des La-*

Aoust 1691. F

pons, ou pour des gens tombez des nuës, qui ne sçavent où donner de la teste. Leur langage est barbare, & leurs manieres sont impertinentes. Ils ne sçavent vivre ny avec le monde, ny avec eux-mesmes. Enfin ce sont de petits hommes qu'il faut entierement refondre : & qu'on ne refond pas aisément. D'ailleurs, il y a un extrême danger à élever des Enfans dans les Familles. Les Précepteurs habiles sont rares, & les sages ne se trouvent presque point. Le mauvais exemple des Serviteurs, & bien souvent celui des Parens, joint à la mollesse de l'éducation domestique, jettent les Enfans dans le mal avant qu'ils le connoissent. Pour moy, qui ne me sens avoir pour vous qu'un amour raisonnable, & qui suis secouru de deux hommes d'un merite éprouvé, j'ay cru qu'il

*feroit plus seur de vous élever dans
ma Maison , que de vous livrer à
des Maistres , qui n'agissant que
par une charité foible ou par un
vil interest , ne sçauroient rien
produire que de tres - imparfait.*

Le peu que je vous rap-
porte de ce Livre suffit pour
vous faire voir de quelle
utilité il peut estre à ceux
particulierement qui devant
élever leurs Enfans pour l'Etat
& pour le service du Roy , ne
peuvent trop s'apliquer à leur
inspirer des sentimens dignes
de ces grandes veuës Cet Ou-
vrage est accompagné de plus
de trois cens Maximes & Re-
flexions , dont la pluspart
regardent la Morale & la Po-
litique , & quelques unes , les
Sciences & les Arts. Elles ont
toutes leur agrément , & je suis

fort seur que vous les lirez
avec plaisir.

Mr l'Abbé de S. Real , connu
par quantité d'excellens Ou-
vrages , nous a donné depuis
quelque temps la Traduction
des Lettres de Cicéron à At-
ticus , avec des Notes qu'on
estime fort. Il y en a une qui a
trouvé un Censeur ; elle est
conceuë en ces termes *J'avouë,*
dit Mr de S. Real , *que je ne puis*
comprendre ce que dit Tacite , qu'on
défendit une fois entierement les
usures , n'y ayant rien de plus ne-
cessaire , & par consequent de plus
innocent en tous sens dans un Etat ,
pourveu qu'elles aient des bornes
equitables , réglées par autorité
publique , sans exception ny distin-
ction quelle que ce puisse estre.
Ceux qui voudront voir la
Lettre qui a esté écrite sur cette

Note , la trouveront chez la Veuve Bouillerot , au bout du Pont S. Michel , Elle est adressée à M. Amelot de la Houffaye.

En vous parlant la dernière fois du fameux Livre d'Architecture de M. d'Aviller, pour lequel M. l'Anglois a fait une dépense qui fait connoître qu'il n'épargne rien pour les beaux Ouvrages , j'oubliay de vous dire qu'il demeure rue S. Jacques, à la Victoire. J'ay sceu que depuis ce que je vous en ay dit dans ma dernière Lettre, beaucoup de gens se sont informez où ils pourroient trouver cet excellent Cours d'Architecture, & c'est ce qui m'oblige aujourd'huy à vous donner cet avis. La belle Lettre que je vous ay envoyée , & qui en parle

d'une maniere si avantageuse , est de Mr l'Abbé Chasteau. Je vous ay déjà marqué qu'elle est adressée à Mr l'Abbé de la Chambre. Personne n'ignore qu'il a un goust merveilleux pour les beaux Arts , & une estime particuliere pour ceux qui ont l'avantage d'y exceller. C'est ce qui l'a engagé à composer la Vie du Cavalier Bernin. Ainsi l'on doit estre persuadé qu'en écrivant à Mr l'Abbé de la Chambre , on ne se hazarderoit pas à faire l'éloge d'un Livre qui regarde les Arts , s'il ne meritoit l'approbation de tous ceux qui s'y connoissent.

Il y a des Familles de benediction , où la Grace opere plus abondamment que dans les autres. Telle est celle d'une

jeune Demoiselle qui a fait profession chez les Carmelites au commencement de ce mois. Son Pere qui s'étoit fait Prestre après la mort de sa Femme. monta en Chaire, & fit l'exhortation qu'on a coutume de faire dans les Ceremonies de cette nature. Il se cōpara à Abraham qui sacrifioit son Fils, & après avoir dit là-dessus plusieurs choses fort touchantes, il demanda à sa Fille que pour recompense de luy avoir servy de Pere & de Mere tant qu'elle avoit demeuré au monde, elle priaist incessamment le Seigneur qu'il luy fist la grace de ne deshonorer jamais par sa méchante conduite l'état de Prestrise qu'il avoit choisi, la conjurant de ne le point épargner dans ses reproches, s'il

faisoit quelque action qui fust indigne de son caractere. Il luy recommanda aussi, puis qu'elle étoit assez heureuse pour avoir quatre Freres Religieux & un autre Prestre, de les offrir souvent au Seigneur, afin qu'ils perseverassent à travailler pour le Ciel. Vous pouvez juger combien ce discours fut pathetique. Il fit répandre quantité de larmes, & ce fut avec une grande édification de l'Assemblée, quel'on vit cet heureux Pere celebrer ensuite la grande Messe. Il avoit pour Diacre son Fils aîné qui est Prestre, Vn autre Fils, Carme, servoit d'Acolythe, & il y en avoit un quatrième present, qui est Jacobin, avec un autre Conseiller au Parlement. Un sixième Fils qui est Recolet, ne

s'y put trouver. Une jeune Sœur , qui n'a pas encore quinze ans , assista à cette cérémonie , dont tout le monde sortit fort touché.

Le Mercredi 15. de ce mois. Feste de l'Assomption , le Roy donna à Mr l'Abbé de Clermont Tonnerre , l'Abbaye de Tenailles , Ordre de Premonstré dans le Diocèse de Laon. La Maison de Clermont est une des plus illustres du Royaume , & si généralement connue , que je ne pourrois vous en rien dire que vous ne sceussiez. Mr l'Abbé de Tonnerre est Frere de Mr le Comte de Tonnerre . Premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur , & Neveu de Mr l'Evesque de Noyon.

L'Abbaye de Saint Sauveur

F. 5

d'André, Diocèse de Boulogne, Ordre de S. Benoist, fut donnée le mesme jour à Mr l'Abbé Tiberge. Un choix si judicieux nous fait connoistre que les personnes d'une veritable pieté ne peuvent jamais manquer de recompense. On ne scauroit avoir plus de zele pour la conduite & pour le salut des Ames, que cet Abbé en a toujors fait paroistre. Il a de fort grands talens pour la Predication, & quoy qu'il s'attache plus à toucher le cœur qu'à flatter l'oreille, il est facile de voir que l'Eloquence luy est naturelle. Sa vertu s'est fait toujors admirer dans le Seminaire des Missions Etrangères, & dans quelque poste qu'on le mette, on ne peut douter qu'il n'y remplisse parfaitement ses devoirs.

Madame de Clermont Gallerande fut aussi pourveuë ce mesme jour de l'Abbaye de S. Remy des Landes. Le choix qu'il a pleu au Roy d'en faire, fust pour persuader de son merite. Cette Abbaye est de l'Ordre de S. Benoist, Diocèse de Chartres.

Les choses dont le succès paroist le plus assuré, sont quelquefois celles qui tournent tout autrement qu'on n'avoit pû le prévoir. Une jeune Demoiselle, en qui mille belles qualitez reparoient avec beaucoup d'avantage l'injustice dont elle avoit à se plaindre du costé de la fortune, vivoit sous la dépendance d'une Mere, qui n'avoit pas moins d'ambition que d'attachement à ses sentimens. Elle n'estoit pas si peu

éclairée qu'elle ne connust le
merite de sa Fille, qui estant
douce, d'une humeur égale,
& fort complaisante, sembloit
ne pouvoir manquer de faire
force conquestes. Outre des
traits assez reguliers qui la fai-
soient mettre au rang des belles
Personnes, elle charmoit par sa
voix, & la Musique qu'elle
avoit apprise dès ses plus jeu-
nes années, luy avoit esté d'un
grand secours pour chanter
aussi proprement qu'elle faisoit.
Sa Mere tâchoit de la mettre
dans le monde, pour qui cette
aimable Fille n'avoit pas un
fort panchant. C'estoit par cet-
raison qu'elle avoit toujours
l'esprit si tranquille, puis que
son peu de bien l'empêchoit de
récontrer un Party avantageux.
elle sentoit qu'elle n'auroit nul-

le peine à passer sa vie dans un Convent. Avec tous les avantages que je viens de dire, il n'est pas fort surprenant si elle se fit des Adorateurs. On s'empressa à la voir, & beaucoup parurent avoir dessein de luy plaire; mais comme il leur fut aisé de connoître qu'il falloit parler de mariage, si l'on vouloit réussir à toucher son cœur, ils se contenterent de luy dire en general de ces sortes de douceurs que l'on a coutume de prodiguer aux jolies Personnes, & qui dans le fond ne signifient rien. Enfin un Cavalier qui avoit paru d'abord le moins empressé à luy donner des loüanges, parce qu'il avoit voulu étudier son esprit & son humeur avant que de luy rien dire, en devint si amoureux,

qu'il ne fut plus maître de sa passion. Il en parla à la Belle, qui luy ayant témoigné avec toutes les marques d'estime que la bienfaisance luy pouvoit permettre, qu'il ne devoit craindre nul obstacle de sa part, pourvû qu'il obtinst l'aveu de sa Mere, le rendit par cette réponse le plus satisfait de tous les hommes. Il ne douta point qu'estant fort bien fait, & ayant cinq à six mille livres de rente, la Mere ne l'écoutast favorablement, & en effet, sa proposition fut receuë avec plaisir. Il fut permis à la Belle de répondre à son amour, & les progrès qu'il fit dans son cœur en peu de temps, luy donnerent une joye qui ne se peut exprimer. Tous les autres Soupirans furent

Bannis , & l'on commença à songer aux préparatifs du mariage. Les ravissemens du Cavalier s'augmentoient de jour en jour , & on peut dire qu'on ne vit jamais une passion si vive. Il fit dresser des articles fort à l'avantage de cette belle Personne , & on n'attendoit pour les signer que l'arrivée de quelques Parens qui demouroient en Province, lors que la Mere & la Fille s'estant trouvées chez une Dame dont les manieres attiroient beaucoup de monde , on les felicita l'une & l'autre sur le mariage qu'on sçavoit estre arresté. Le merite de la Fille fit dire tout d'une voix que son Amant devoit s'estimer heureux , & comme après l'avoir louée sur les agrémens de sa personne , quel-

qu'un vanta le talent qu'elle avoit de bien chanter, la Dame de la maison la pria de ne luy pas refuser la satisfaction d'entendre d'elle un Air nouveau qui avoit beaucoup de cours. Elle le chanta d'une maniere à charmer, & qui passa tout ce qu'on s'estoit promis de sa voix. Vn Marquis, hardy parleur, en parut estre enchanté, & s'estant approché d'elle, il l'assura qu'elle luy avoit tellement gagné le cœur, qu'il ne pourroit s'empêcher de l'aimer toute sa vie. Vne belle voix estoit son foible, & il n'en avoit jamais entendu aucune qui l'eust touché davantage. La Belle répondit avec esprit à tout ce qu'il luy dit de flateur, & ne l'imputant qu'à l'habitude qu'il pouvoit avoir de dire

des galanteries à toutes les Femmes , elle fut surprise au dernier point d'en recevoir une visite dès le lendemain. Il dit en s'adressant d'abord à la Mere, qu'on alloit chercher les raretez jusqu'au bout du monde, & qu'elle ne devoit pas trouver étrange si le hazard luy ayant fait voir ce qu'il croyoit qu'il y eust de plus parfait pour le vray merite, il fist paroistre tant d'empressement à le venir admirer. La réponse qu'on luy fit sur ce debut ayant donné lieu pendant une demi heure à une conversation generale, il la rendit bien tost particuliere en disant à l'une & à l'autre, que qnoy qu'il sceust l'engagement où elles estoient, les choses n'estoient pas encore si avancées, qu'il ne dult préférer

son interest à celuy d'un Inconnu, & qu'ainsi il venoit leur declarer que si un rang assez considerable qu'il pouvoit donner à la Belle en l'épousant; & vingt mille livres de rente sans aucunes dettes, avoient de quoy le toucher, il estoit prest à leur faire voir par de prompts effets que sa passion estoit sincere; qu'il avoit vécu jusqu'à trente ans sans songer au mariage, mais qu'il sentoît bien que son heure estoit venuë, puis qu'après ce qu'il avoit veu, & ce qu'on luy avoit dit des aimables qualitez de cette belle personne, il estoit persuadé qu'il ne pouvoit vivre qu'heureux avec elle. La Belle rougit de sa declaration, & laissa parler sa Mere, qui ne pouvant croire ce qu'elle ve-

noit d'entendre , dit au Marquis , qu'elle voyoit bien qu'il vouloit se divertir ; que quand sa fille n'auroit point d'engagement , elle avoit si peu de bien , qu'il estoit hors d'apparence qu'un homme qui pouvoit prétendre à de grands Partis , y renonçast en faveur d'un peu de douceur d'esprit & de quelques agrémens , qui perdroient toute leur grace quand il y seroit accoutumé ; qu'elle ne luy disoit point qu'ayant promis sa Fille à un Cavalier qui en usoit pour elle de la maniere du monde la plus genereuse , il luy seroit impossible de retirer sa parole , puis qu'elle n'estoit pas si peu éclairée , qu'elle ne sceust bien que luy parlant sans aucun dessein , il ne la mettroit dans nul em-

barras de ce costé-là. Il parlèrent encore l'ongtemps sur le même ton, le Marquis traitant la chose d'un grand sérieux, & la Mere se défendant toujours de rien croire. Il s'adressa enfin à la Fille, qui, avoit gardé un entier silence, & qui pour toute réponse luy dit qu'elle croyoit qu'on ne devoit luy en faire aucune. Comme il les vit toutes deux dans cette incredulité, il leur dit qu'elles pouvoient soupçonner sa passion, parce qu'elle estoit bien prompte, & qu'il vouloit bien leur avouer que s'il n'avoit pas appris que le mariage qu'elles avoient arresté, estoit sur le point de se conclurre, ses soins auroient precedé la declaration qu'il leur avoit faite; que cependant il ne croyoit pas passer

dans le monde pour un homme
sujet à former des résolutions
mal digérées ; qu'il s'estoit
toujours montré assez ferme
dans toutes les choses qu'il
avoit creu devoir entrepren-
dre , & que pour leur mettre
l'esprit en repos, il ne les vien-
droit revoir de deux jours, pen-
dant lesquels elles pourroient
s'informer, & de son bien & de
sa personne , & qu'après ce
temps il leur apporteroit des
articles tout dressez , qu'il ne
tiendrait qu'à elles qu'il ne
signast avant que de les quitter.
Il sortit après leur avoir donné
cette assurance , & la Mere qui
estoit ambitieuse commençant
à croire qu'il avoit parlé sincè-
rement, se laissa flatter du plai-
sir de voir sa Fille Marquise.
La Belle ne fut pas si credule

que sa Mere, & dit que quand il seroit en leur pouvoir de faire ce mariage, elle trouveroit une fort grande injustice à reconnoître avec tant d'ingratitude les manieres desintéressées que le Cavalier avoit eues pour elle. Elles raisonnaient encore là-dessus lorsqu'il arriva. On luy dit la chose, & il en fut effrayé. Il connoissoit le Marquis pour un homme entier dans ses desseins, & qui n'avoit plus ce feu emporté de la jeunesse. Il sçavoit qu'il estoit riche, & que sa naissance le distinguoit. Comme il ne pouvoit combattre aucun de ces avantages, il se contenta de dire qu'il estoit bien malheureux de rencontrer un Rival de cette force, dans un temps où il avoit tout sujet de

croire que personne ne devoit se déclarer ; que cependant n'ayant jamais eu en vueë que le bonheur , & les interets de sa Maistresse , il seroit fâché de luy faire perdre une grande fortune, si le Marquis persistoit dans sa premiere resolution. Il accompagna cela de termes si tendres , & la douleur peinte si vivement dans ses yeux , que la Belle ne voulant pas luy céder en beauté d'ame , luy dit qu'elle regardoit comme une injure , le consentement qu'il osoit donner aux pretentions de son Rival , & que pour luy faire voir que le titre de Marquise estoit incapable de l'ébloüir , quoy qu'elle n'ajoutast aucune foy aux assurances qu'on venoit de luy donner , elle estoit presté de l'épouser

dès le lendemain. Là-dessus elle conjura sa Mere d'y vouloir bien consentir ; mais cette Mere qui estoit bien aise de voir à quoy l'amour du Marquis aboutiroit ; feignit de n'en rien attendre, & plaisanta de cette aventure. Le Cavalier ne put se mettre au dessus du pressentiment qu'il avoit de son malheur , & la fermeté queluy montra sa Maistresse ne fut point capable de le rassurer, La Mere s'estant informée sous main du Marquis en apprit des choses qui luy laisserent beaucoup d'esperance. Ses souhaits furent remplis par la seconde visite qu'il leur rendit quand les deux jours furent expirez. Il revint plus amoureux qu'il n'avoit paru la premiere fois , & apporta , comme il l'avoit dit,

dit,

dit, des articles tout dressez, mais si fort à l'avantage de la charmante personne dont il souhaitoit de gagner le cœur, que toute autre qu'elle n'eust point balancé à les signer. Il fut pourtant impossible de l'y contraindre, & les plus tendres protestations du Marquis demeurèrent sans effet. La mere eut beau luy donner la plume, & se servir du pouvoir que la nature luy donnoit sur elle. Elle répondit avec beaucoup de courage qu'elle croiroit meriter que Dieu la punist éternellement si elle faisoit une si grande injustice, & qu'après ce qu'elle devoit au Cavalier, il ne luy pouvoit estre permis de luy manquer de parole. Plus le Marquis découvroit en elle des sentimens dignes d'une

Augst 1691.

G

ame élevée , plus son amour augmentoit , & ne pouvant estre assez genereux pour en triompher en faveur d'une passion aussi legitime que celle qui luy estoit opposée , il fut obligé de se contenter de la promesse queluy fit la Mere de ménager si bien l'esprit de sa Fille , que le temps & les conseils la feroient changer de sentimens. La premiere chose qu'elle fit fut de prendre le Cavalier par son foible , en luy faisant voir qu'il n'aimeroit que luy-mesme si abusant de ce que sa Fille croyoit luy devoir de reconnoissance , il la reduisoit à renoncer à des avantages qui se rencontroient si rarement. La Belle luy tint un langage tout contraire , & la contestation se fit insensible-

ment avec tant de vehemence, que la Mere resoluë de l'emporter en une chose où il y alloit d'un interest si considerable, dit à sa Fille qu'elle fust la genereuse tant qu'elle voudroit, mais qu'elle pouvoit compter qu'elle ne luy laisseroit plus recevoir aucune visite du Cavalier. Cela fut suivy de quelques menaces, qui firent apprehender à ce malheureux Amant qu'il ne fust cause que cette belle personne fust maltraitée. Ainsi il tâcha de contraindre sa douleur pour ne se pas échaper à faire des plaintes qui auroient encore aigry la Mere, & il sortit en disant qu'il alloit à la campagne, afin qu'on ne le pust accuser de chercher à mettre obstacle à une affaire qui leur estoit si avantageuse.

La Mere eut soin d'observer sa Fille, afin qu'elle ne püst, ny le voir, ny en avoir des nouvelles. Le Marquis estoit recu tous les jours, & il pardonnoit à cette belle personne sa tristesse & son silence, comprenant bien qu'une passion à étouffer, est un ouvrage penible. Il n'y avoit que huit jours que tout ce grand different estoit arrivé, lors que la Mere & la Fille passant pardevant la maison du Cavalier, virent des marques de deüil à la porte, avec une espee de Chapelle ardente au fond de la Cour. Jugez quel fut leur étonnement lors qu'elles apprirent que c'estoit pour luy que se faisoit cette lugubre Ceremonie. Il estoit vif dans ses passions, & la contrainte qu'il s'estoit faite pour n'éclater pas

sur un procédé aussi injuste que celui de la Mère de la Belle , luy ayant serré le cœur, il fut surpris dès le jour suivant d'une Fièvre violente qui le mit presque aussi-tôt dans la resverie. Pendant ses accès il eut toujours à la bouche le nom de la Belle , se loüant autant de sa conduite qu'il detestoit celle de la Mère , & mourut le septième jour , sans que ses égaremens eussent cessé. La Belle fit un grand cry lors qu'elle entendit prononcer qu'il estoit mort, & se hâtant de regagner son logis , elle n'y fut pas plustôt rentrée qu'elle demeura évanouïe entre les bras de sa Mère. On eut de la peine à la faire revenir. Elle tourna les yeux vers le Ciel en les ouvrant , versa quelques larmes ,

& après avoir dit fort tristement qu'on luy avoit fait porter le poignard dans le sein d'un homme qui luy avoit tout sacrifié, elle garda un profond silence, pour mieux se livrer à sa douleur. Sa Mere jugea à propos de ne se point opposer aux marques qu'elle en donnoit, & le Marquis n'en receut aucun reproche, quand il entreprit de la consoler. Elle se contenta de luy dire qu'il falloit tout recevoir de la main de Dieu, & qu'elle esperoit qu'il luy donneroit la force de vaincre l'accablement où il la voyoit. Il tira de là un augure favorable pour le succès de sa passion, & quand quelques jours après on la voulut faire renoncer à son chagrin, par les avantages qui luy estoient

asseurez, elle pria que l'on vou-
lust bien luy donner un mois
pour se reconnoistre avant
qu'on l'obligeast à répondre
sur aucune affaire ; les tristes
idées dont elle , avoit l'esprit
occupé , ne luy laissant point la
liberté de biẽ sçavoir ce qu'elle
vouloit. On luy accorda ce ter-
me, & on s'apperçût avec beau-
coup de plaisir qu'un grand cal-
me succedoit au premier trou-
ble dont elle s'étoit sentie agi-
tée. Elle parloit comme une au-
tre, & avec de grandes marques
de tranquillité sur les matieres
qui estoient indifferentes , &
il sembloit qu'elle n'eust jamais
été cõnu le Cavalier, tant elle
circonspecte à ne pas mesme
prononcer son nom ; mais enfin
ce qu'elle rouloit dans son esprit
éclata. Elle alla se jeter dans

un Couvent d'où elle fit sçavoir à sa Mere par un Billet fort respectueux, que Dieu l'avoit éclairée, & qu'après ce qui venoit de luy arriver, elle connoissoit si parfaitement qu'il n'y avoit point au monde de bonheur pour elle, qu'on la trouveroit inébranlable dans le dessein de l'abandonner; que quand elle pourroit se deffendre de faire ce sacrifice à la mémoire d'un homme, de la mort de qui elle estoit cause, les passions violentes ne durant jamais, le Marquis s'estoit attaché à elle si aveuglement, qu'elle tenoit impossible que son amour ne s'éteignist pas avec autant de facilité qu'il en avoit eu à le laisser allumer, & que sa voix ayant esté le malheureux charme, qui avoit fait

tout le mal, elle faisoit vœu de ne s'en servir jamais que pour chanter les loüanges du Seigneur. La Mere a gemy, la Mere a pleuré, & fait à la grille tout ce qu'un vif desespoir est capable de produire; sa Fille l'a écoutée sans luy répondre autre chose, sinon que par les prieres qu'elle adresseroit à Dieu pour elle tout le reste de ses jours, elle tâcheroit de mériter la tendresse qui l'obligeoit à la regretter. Ainsi cette Mere ambitieuse a esté forcée de consentir à luy voir prendre le voile, & cette ceremonie s'est faite depuis deux mois dans un Monastere des plus reformez.

Quel heureux estat de vie pour ceux que la Grace oblige à choisir ces saintes retraites,

où ils cherchent à se rendre entièrement inconnus aux hommes pour n'être plus connus que de Dieu ! C'est ce qu'a fait heureusement depuis peu Mr le Marquis de Sante-nas qui s'est retiré à la Trappe. Vous sçavez quels ont été ses emplois dans l'Armée, & comme il s'y est trouvé rempli du desir avide de travailler pour la gloire, & de s'acquiescer de la réputation. L'exemple touchant des Saints Solitaires qu'il a été voir achevé de le convertir, & voici ce qu'en a écrit Mr Boifleau qui l'a accompagné dans ce voyage. Rien n'est plus édifiant que cette Lettre, qui mérite d'être lue de tout le monde, & qui le sera de peu de gens.

sans qu'elle fasse sur eux de
vives impressions.

A la Trappe, ce 22. Juillet 1691.

ON m'écrit que vous souhaitez
d'apprendre comme je me trou-
ve de la solitude. Il ne tient qu'à
moy, ce me semble, de m'en trouver
bien. Les prières de nos saints Reli-
gieux, les exemples continuels que
je vois, les entretiens du P. Abbé,
& la grace de J. C. qui se répand
icy abondamment, tout cela devoit
m'animer, si ma lâcheté & ma
sottise n'estoient à l'épreuve des
remèdes les plus forts. Je rougis jus-
qu'au fond de l'ame, & l'exemple
d'un de mes Compagnons de voyage,
achevé de me confondre. C'estoit
un Gentilhomme qui s'estoit égaré
si loin, qu'il ne paroïssoit presque
plus possible qu'il pût revenir; mais
le bon Pasteur a trouvé sa brebis.

G. 6.

égarée dans le desert, & l'a prise sur ses épaules, pour ne l'abandonner. Ce Gentilhomme est entré au Noviciat avec des dispositions qui m'ont fait fondre en larmes, lorsqu'il m'a parlé. Je ne me connois plus, dit-il, I. C. m'a enlevé à moy même. Je me tiens toujours dans son sein. Vous diriez, continuoît-il, que Dieu m'a tourné le visage le devant derriere, car je vois tout, différemment de ce que je le voyois autrefois. Comme je luy représentois les difficultez de la Regle, ainsi que S. Benoist ordonne qu'on le fasse à ceux qui la veulent embrasser; Rien ne m'étonne, par la misericorde de Dieu, me répondit-il, J. C. m'a fait tant de graces qu'il achevera son ouvrage, & je serois un ingrat si je ne louffrois tout pour luy.

après ce qu'il a souffert pour moy. Je le suivray jusqu'au dernier soupir de ma vie. Voyant ces dispositions je l'ay encouragé à suivre la voye de Dieu, & à se sacrifier gayement au pied des Autels. Ce sacrifice ne me coute rien, m'a-t'il dit, J. C. fait tout en moy.

La grace qu'il a demandée à Mr l'Abbé, c'est de ne point le renvoyer en cas qu'il fust malade pendant le Noviciat, & de le laisser mourir dans la penitence, & quand il a parlé au Maître des Novices, il l'a supplié de ne l'épargner en rien, & de l'humilier comme le dernier de la maison. L'orgueil a toujours esté mon vice capital entre plusieurs autres, me disoit-il, je ne demande qu'à estre anéanti. C'estoit en effet l'homme le plus arrogant & le plus fier qui fust.

à l'Armée. l'enſcay des particularitez ſurprenantes, Sa qualité, ſon merite, ſon eſprit, ſes emplois, & ſon humeur mépriſante luy avoient enſfle le cœur en un point qu'il eſtoit inſupportable à ceux qui ne luy plaiſoient pas; mais tres agreable à ceux qu'il vouloit ménager. Ce Lion eſt devenu un Agneau, ſelon la Prophetie d'Iſaye. Un Enfant le conduiroit, il eſt preſt de ceder & d'obeir au dernier des Freres.

Il faut que je vous raconte pour voſtre édification, ce qui a frapé ce Gentilhomme à la Trappe. C'eſt un Religieux mort qui l'a fait mourir heureuſement à la vie du monde, pour le faire vivre dans la vie de I. C. Ce Religieux expiroit comme nous arrivions. Il avoit eſté Capitaine dans le Regiment de... & dans de grands déreglemens d'eſprit & de cœur. Il avoit pris des leçons

d'impicté, pour si fortifier : mesme à la mort, contre les alarmes de sa conscience, s'il luy en venoit. Mais qui est. ce qui résiste à vostre grace, ô mon Dieu, quand il vous plaist de faire misericorde ? Cet impie fut si touché dans une occasion, qu'il s'enfonça dans cette solitude, avec un desir ardent de ne plus servir que Dieu seul. Il a souffert pendant six mois tout ce qu'on peut souffrir de peines, d'épreuves & de douleurs d'esprit & de corps. Pour toutes plaintes on luy entendoit dire toutes les nuits, qu'il passoit en souffrance sans fermer l'œil, Le Seigneur est doux & misericordieux. Il est juste, il est patient. Lors qu'il fut prest à expirer, l'Abbé luy demanda s'il n'esperoit pas dans la misericorde du Seigneur, après tant de marques qu'il en avoit reçues. L'attens tout de sa bonté par

les prieres de mes Freres. Et le moyen , ajouta-t-il presque en rendant l'ame , le moyen de ne pas esperer en mourant dans une Societé si sainte ? Après il s'endormit d'un sommeil fort doux , & dans l'heritage du Seigneur , selon la parole de David.

L'Abbé revenant tout ému de joye & d'esperance d'auprès de cet heureux Mort , nous vint trouver dans la Salle , & nous entretenit d'une maniere vive & noble des dispositions de son Religieux. Nostre Gentilhomme se sentoît percé par cet entretien , comme d'une fleche de feu , sans concevoir encore aucun dessein de demeurer à la Trappe. On exposa ce Religieux mort dans le Chœur en un brancard , la teste appuyée sur un oreiller , car les vrais Fidèles dorment où les gens du monde meurent. Il paroïsoit tant de

douceur & joye sur le visage de ce Mort, que nous ne pouvions nous lasser de le regarder. Son air estoit tout à fait changé, car il n'estoit pas agreable pendant sa vie. Je l'avois veu, & ne le connoissois point. L'Abbé mesme & les Freres ne le connoissoient non plus que moy, & si on l'avoit placé dans les Sieges, je suis seur qu'on l'auroit pris pour un Religieux du Chœur, comme aussi si l'on avoit mis la pluspart des Religieux dans le brancard, on les eust pris pour le Mort.

Le Convoy se fit ensuite avec tant de pieté, & des ceremonies si majestueuses, que je n'ay jamais rien veu de si consotant. On descendit le Corps dans la fosse, après luy avoir fait un petit oreiller de gazon pour marquer qu'il reposoit dans la paix. L'encens fumant dans cette fosse, & montant au Ciel,

nous marquoit à tous la bonne odeur de I. C. que ce Religieux avoit laissée en mourant, & le bonheur qui le faisoit monter au Ciel, comme un trait d'encens, selon l'expression des saintes Ecritures. Les Freres prosternez le visage contre terre reciterent les Pseaumes de la Penitence. Je ne sçay ce que la bonté de Dieu pourroit refuser à des prieres si pures & si ferventes. Ce pieux spectacle remuoit terriblement nôtre Gentilhomme, Agité, troublé, saisi de mouvemens qu'il n'avoit sentis ny imaginez, il se retira dans un coin, & là, répandant son cœur devant Dieu, O mon Saint & cher Frere Palemon, c'étoit le nom du Mort, vous estes maintenant dans le Ciel, s'écria-t-il du fond du cœur. Demandez à Dieu ce qu'il souhaite de moy. Sur le champ ses agitations cesse-

rent, & une joye pure & vive penetra son cœur. Le calme succeda au trouble, & tous ses doutes furent éclaircis. Je vous entens mon Dieu, dit-il; C'est icy le lieu où il faut que je vous serve; je veux y vivre & mourir.

Depuis ce moment qu'il vint dans ma Chambre me raconter ce qui luy estoit arrivé, il s'est senty affermy de plus en plus dans son dessein. Il a demandé avec l'habit le nom de Palemon pour se souvenir tous les jours de sa vie, de la miséricorde que Dieu luy a faite par l'intercession de ce cher Frere. Il est entré au Noviciat avec un dégaînement & une joye qui surprend ceux qui le connoissent, aussi bien que ceux qui ne le connoissent pas. Il s'attendrit seulement un peu en embrassant son Valet qui s'estoit jetté à ses genoux. Jusques icy,

luy dit-il, il y a eu un peu de difference entre nous; maintenant! je vous embrasse comme mon Frere. Ce jeune Garçon qui est fort sage, luy répondit qu'il ne le quitteroit jamais, & que l'ayant suivy à l'Armée, il seroit bien lasche s'il ne le suivoit pas au service de Dieu. Ce Valet sera devenu Frere Convers.

Nous nous en retournerons bien-tost, n'estant pas dignes (je parle pour moy) de demeurer dans cette sainte Maison. O quelle Maison! On y vit avec plus de mortification que les gens du monde ne meurent, & l'on y meurt avec mille fois plus de joye que les autres ne vivent.

Quoy que je vous parle tres-rarement de Confrairies, celle dont je vous vais entretenir est si remarquable, que vous ne

ferez pas fâchée d'en ſçavoir les circonſtances. Elle eſt établie à la Paroiſſe de Sainte Madeleine , où le Roy qui ſ'en eſt déclaré le Protecteur , n'a pas dédaigné de ſe transporter, pour y donner ſon Auguſte Nom au rôle des Fidelles deſtinez particulièrement au culte de la Sainte Vierge. C'eſt ſur un ſi grand exemple que Mr l'Archevêque de Paris , Mrs les Chanoines de Noſtre-Dame ; les Curez , & même les Preſidens ont embrasſé cette ſainte Confrairie. Comme elle a coutume d'aller en Proceſſion tous les ans , le Lundy d'après l'Affomption , à la Paroiſſe de S. Jacques du Haut. Pas, elle ſ'acquitta de ce pieux devoir le 20. de ce mois. Mr Robert , Chanoine , & grand

Penitencier de Nostre-Dame , y fit l'Office à la place de Mr l'Archevêque , & deux Chanoines luy servirent de Diacre & de Sous-diacre. Le Panegyrique de la Vierge fut prononcé par Monsieur l'Abbé Prioux , Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Jamais Discours Chrestien ne fit mieux connoistre la grandeur de la Mere du Sauveur du Monde. Quoy que son Auditoire fust un des plus éclairez & des plus considerables que puisse avoir un Prédicateur à Paris, tout le monde demeura d'accord que l'éloquence de la Chaire ne pouvoit aller plus loin. Il rehaussa les trophées de Marie sur ceux de LOUIS LE GRAND , qu'il mettoit avec juste titre au rang des Fidelles

les plus dévouez au service de la Mere d'un Dieu. Il traita cette matiere avec beaucoup de délicatesse , & en faisant voir la vie de nostre Monarque dans tout ce qu'il y a de plus merveilleux , il faisoit retomber ce qu'il en disoit sur l'éclat du triomphe de la Sainte Vierge. Il en fit autant de Mr l'Archevesque , de Mr le premier President , & enfin de toute l'Assemblée qui formoit un Corps si illustre. Le Portrait qu'il fit du Roy fut si vivement touché que Mr Bignon luy demanda avec instance à le voir après l'avoir entendu. Ce fut cet Abbé que tous les Docteurs choisirent pour prescher en Sorbonne le mois de Mars dernier. Il y étala tout ce qu'on peut dire de plus relevé &

de plus docte pour se proportionner à de si grands Auditeurs. Il est employé au Seminaire des Missions Etrangères, & l'on peut dire que sa piété n'est pas moindre que son sçavoir. Il est d'un zele & d'une charité pour tout le monde qu'on ne sçauroit exprimer, & ce qui surprend, c'est que toutes ces rares perfections se rencontrent dans un homme qui n'a pas encore achevé sa trente & unième année.

Le sçavant Mr. Comiers, toujours plein de zele pour le Roy, a fait faire une Planche fort ingenieuse, qui represente la defaite de la Ligue d'Ausbourg, par une Hydre renversée. C'est une suite de son Traité des Propheties, qui est inseré dans mes Lettres des mois d'Aoust,

d'Aoust , Septembre & Decembre de l'année 1689. & dans celle de Septembre 1690. Cette Planche est accompagnée d'une explication qui fait un petit Livre que les Curieux trouveront chez le Sr Guerout. Tout ce qui vient de Mr. Comiers est à rechercher. Son âge qui va au delà de soixante ans , & le malheur qu'il a d'estre devenu aveugle, ce qui l'a contraint de se renfermer dans l'Hôpital Royal des Quinze-Vingt, n'empeschent point qu'il ne s'applique toujours à quelque nouvel ouvrage, où il fait paroistre sa grande capacité, & son érudition.

Les Nouvelles publiques vous ont appris la mort de Madame la Duchesse de
Aoust 1691. H

Schomberg, & je croirois faire tort à la vertu, si je manquois à vous faire part de la Lettre que vous allez lire. Elle a esté écrite à une Dame de qualité, par un homme qui n'a eu en veüe en faisant l'éloge de cette illustre Défunte, que de rendre justice à la vérité.

JE ne puis mieux répondre, Madame, à ce que vous me faites l'honneur de me demander, qu'en vous disant que je suis persuadé qu'il n'y a qu'à suivre l'exemple de Madame la Duchesse de Schomberg pour atteindre à la perfection. La privation de la vie ne doit, ce me semble, affliger que les méchans & les autres, mesme de la premiere qualité, & doit réjouir les bons à la venue de la profession que cette

tres-vertueuse Dame a faite de la charité & de l'amour du prochain dans le cours, & jusques au dernier moment de sa vie. Elle se nommoit Marie de Hautefort, & estoit Fille de Mr le Marquis de Hautefort, & de Madame du Bellay, deux illustres Maisons assez connues; & vint au monde en l'année 1616. Elle perdit son Pere & sa Merc en assez bas âge, & ce fut Madame la Baronne de la Flotte, son Ayeule, qui prit soin de son éducation, & qui l'amena à la Cour dès l'âge de quatorze à quinze ans. Estant une Fille des plus belles, des plus charmantes & des plus aimables, elle y fut bien-tost considérée, & mesme recherchée des Personnes du premier rang, & du merite le plus distingué, qui y estoient lors en assez grand nombre. Mr de Schomberg, Duc d'Al-

lwin , Pair & Maréchal de France ,
 Chevalier des Ordres du Roy , Co-
 lonel general des Suisses & Gri-
 sons , Capitaine de deux cens Che-
 vaux-legers de la Garde du Roy ,
 Gouverneur de Metz & du Pont S.
 Esprit , Viceroy de Catalogne , Lieu-
 tenant de Roy en Languedoc , &
 Comte de Nanteuil , fut celuy qui
 épousa cette illustre Fille. La Cere-
 monie du mariage fut faite avec
 beaucoup de magnificence , le 4.
 Septembre 1646. Pendant les an-
 nées que Madame de Schomberg
 a vécu avec Mr le Duc son Mary ,
 elle a donné des marques d'une
 grande vertu , toujours modeste , &
 l'on peut dire qu'elle servoit
 d'exemple aux plus vertueuses
 Dames de la Cour , dont elle avoit
 l'estime & la consideration. La feuë
 Reine Anne d'Autriche connois-
 sant son merite , l'avoit honorée

d'une particuliere bienveillance, en l'engageant auprès de sa Personne, par la Charge de sa Dame d'As-sour qu'elle a exercée avec beaucoup d'honneur. Mr le Maréchal Duc de Schomberg mourut à Paris le 6. Juin 1656. avec toute la constance & la resignation imaginable ; & fut assisté à la mort par feu Mr Jolly, alors tres. digne Pasteur de S. Nicolas des Champs, & depuis Evêque d'Agen. Ce Seigneur a esté sensiblement regretté de toute la France. C'estoit aussi un des plus braves & des plus genereux, mesme des plus capables dans les Conseils du Roy, qui avoit donné une infinité de preuves de sa valeur, & rendu de signalez services à l'Estat sous le Regne de Louis XII. dans le commandement de ses Armées, dont l'Histoire conservera à jamais le souvenir, &

qui pourroit estre encore d'un grand exemple à un grand nombre de Braves & genereux Seigneurs de ses Proches, qui sont presentement dans le service du Roy. Me de Schöberg voulant aussi donner des marques de la douleur qu'elle avoit ressentie, par la perte d'un Epoux d'un si grand & si rare merite, forma la resolution de se retirer du monde, & de renoncer à toutes les grandeurs & les vanitez du siecle, ou du moins d'y vivre comme si elle n'y estoit point. Elle voulut enfin se renfermer dans un Cloistre, & choisit le Couvent des Religieuses Penitentes de la Madeleine près le Temple, qu'elle connoissoit estre une Maison remplie de saintes Filles, qui avec la pratique exacte & austere de leur Regle, exercent encore la charité envers le prochain avec une tres-

grande patience & une tres profonde humilité. Pendant le séjour que Madame de Schomberg a fait dans cette retraite, aidée du grand exemple de ces saintes Filles, elle s'est affermie dans sa premiere resolution, & n'est sortie de cette Maison que pour leur donner des marques de son amitié. Aussi ne les perdit-elle jamais de vue, & ne crut pas devoir prendre d'autre modele de l'amour qu'elle devoit avoir pour son prochain que celui de ces saintes Penitentes. Elle avoit acquis une maison considerable qui joignoit celle de ces Religieuses. Elle y avoit fait faire un Parloir, par lequel elle y pouvoit entrer, & mesme une Tribune dans l'Eglise qui regardoit sur le grand Autel, & d'où elle entendoit la Messe, & pouvoit foudroyer des malins en prieres devant le saint Sacrement. Madame de

Schomberg a donné cette Maison qui lui revenoit à quarante mille francs à ces Religieuses quelques années avant sa mort , & leur a encore depuis legué & fait un present de dix mille livres. Cette vertueuse Dame a ainsi passé le reste de sa vie dans la retraite de cette Maison , toujours remplie d'un nombre de Domestiques & de personnes pour qui elle avoit de la considération , leur en ayant donné des marques continuelles. Sa charité y a encore paru , & y a esté exercée à l'égard de tout le monde avec beaucoup d'humilité & de bonté ; d'autant plus admirable qu'elle est rare dans les personnes de qualité. N'ignorant pas jusqu'où s'étendoit le précepte de l'aumône , non seulement elle donnoit son superflu au Pauvres, ce qu'elle faisoit fort secrettement ; mais elle se privoit du

commode, & souvent du necessaire, jusqu'à prendre en ses habits & dans ses ameublemens la simplicité d'une Bourgeoise. Enfin Madame la Duchesse de Schomberg ayant ainsi passé sa vie dans la Retraite, dans la Penitence & dans l'exercice de la Charité du prochain, touchée vivement de la reflexion que le Seigneur avoit gravée dans son cœur, que ce qu'on fait aux Pauvres luy est fait comme à luy mesme & qu'il prepare son Royaume à ceux qui font ainsi un bon usage de leur bien, elle s'est preparée à sa fin dernière, ayant voulu faire son Testament qu'elle a remply de legs pieux & dignes de sa bonté envers un grand nombre de personnes & de tous ses Domestiques, ce qui peut servir d'exemple aux personnes de qualité qui veulent se sauver dans ce siecle, où nous ne voyons que de

L'orgueil, Elle a souffert une longue-maladie avec beaucoup de douceur, de patience & de resignation, & a esté assistée à la mort par son vertueux Pasteur. Elle est decedée pleine d'humilité ainsi qu'elle avoit vécu, le premier de ce mois, en la 73. année de son âge. C'est ce que vous peut faire sçavoir sur ce sujet, Vostre, &c.

J'ajoutéray à ce que vous venez d'apprendre par la lecture de cette Lettre, qu'il n'y avoit point de Province dans le Royaume, où Madame la Duchesse de Schomberg ne nourrist quelque Famille de quelque pauvre Gentilhomme. On l'a toujours veüe frugale & austere dans son manger jusqu'à pratiquer les mortifications des anciens Solitaires. Elle tenoit toujours une Table pour les

Étrangers, & sur tout pour de
 sçavans & vertueux Ecclesiasti-
 ques, avec lesquels elle prenoit
 plaisir à s'entretenir des veritez
 de nôtre Religion. Sa beauté
 fut autrefois l'admiration de la
 Cour de Louis le Juste, sa vertu
 a esté celle de la Cour de Louis
 le Grand. L'Innocence de sa
 vie toujours uniforme, & la
 douceur de ses mœurs toujours
 égale, ont fait qu'elle a esté
 aimée de trois Reines sans
 avoir jamais causé de jalousie,
 adorée des plus illustres Sci-
 gneurs & des mieux faits du
 Royaume, sans avoir donné
 aucun sujet de parler à la me-
 disance, & honorée de tout le
 monde, sans qu'elle se soit ja-
 mais élevée au dessus des plus
 petits. Son desinierement a
 esté si merveilleux qu'elle a re-

H. G.

fusé plusieurs fois cent mille
 écus comptant que Mr de
 Schomberg voulut luy donner
 avant sa mort , parce qu'un
 pieux & sçavant Curé de Paris,
 de qui elle prit conseil , luy dit
 qu'elle ne pouvoit prendre
 cette somme à l'insceu des He-
 ritiers de son Mary. Elle avoit
 un goût fin & délicat pour tous
 les Ouvrages d'esprit , de sorte
 que la plupart des gens sça-
 vans , à la fortune de qui elle a
 toujours cherché à contribuer,
 luy envoyoient les leurs , dont
 elle leur disoit ses sentimens
 d'une maniere si juste qu'ils se
 trouvoient obligez d'y deférer.
 Elle parloit tres bien Italien
 & Espagnol , & écrivoit fore
 poliment en François. Ceux
 qui connoissent le mieux tou-
 tes les finesses de nostre Lan-

gue , ont admiré une lettre qu'elle avoit écrite à un Abbé de ses amis sur quelque Satyre qu'un extravagant avoit laissé échaper contre elle. C'est la seule qu'elle ait lue avec plaisir , haïssant mortellement ces fortes d'ouvrages quand ils estoient faits contre les autres. Sa patience dans les douleurs d'une longue & facheuse maladie , a esté jusqu'au prodige. On ne l'entendoit jamais se plaindre que de ne point assez souffrir , & son apprehension de faire de la peine aux autres , luy faisoit dissimuler ce qu'elle enduroit , de peur d'augmenter le chagrin de ses Amis. Mr le Marquis d'Hautefort , premier Ecuyer de la Reine, est le Frere aîné de cette Duchesse. Ce Seigneur à un avantage.

bien singulier , qui est d'avoir
fix enfans dans le Service. Mr
le Comte d'Hautefort son aî-
né , qui a épousé Mademoiselle
de Pompadour , est Colonel
du Regiment d'Anjou. Le se-
cond , Mr le Marquis de Sur-
ville , Colonel du Regiment de
Toulouse , a épousé la se-
conde Fille de Mr le Maréchal
Duc de Humieres , veuve de
Mr le Marquis de Vassé. Le
troisième , est Mr le Comte de
Montignac , Colonel du Regi-
ment Vexin. Le quatrième , Mr
le Chevalier de Montignac ,
Capitaine dans le Regiment
d'Anjou. Le cinquième , Mr le
Chevalier d'Hautefort. Lieu-
tenant de Vaisseaux , & le sixième ,
Mr de la Flotte , aussi Lieu-
tenant de Vaisseaux. Mrs de
Hautefort n'ont point d'autre

nom que celuy de leur Terre. Ceux qui ont quelque connoissance de la Noblesse sçavent que c'est une grande preuve qu'elle est ancienne. Ils portent pour armes, *d'or à trois forces de Sable.*

Quant à feu Mr le Maréchal de Schomberg, Duc d'Alvvin, Mary de Madame de Schomberg qui vient de mourir, il estoit Fils d'Henry de Schomberg, Comte de Nanteuil, Chevalier des Ordres du Roy, Maréchal de France, Sur-Intendant des Finances, Gouverneur de Languedoc, Meis & Pays Messin, & de Françoise d'Épinay, Comtesse de Duretal, & petit-fils de Gaspard de Nanteuil, Comte de Nanteuil, Colonel des Reîtres en France, le premier de sa Maison qui y

soit venu, & de Jeanne Cha-
 steigner, Sœur de Louis Cha-
 steigner, Seigneur de la Rochel-
 posay, de l'illustre Maison de la
 Rocheposay en Poitou: Son Bi-
 sayeul estoit Vvolfang de
 Schomberg, Seigneur de Scho-
 navv, Gouverneur de Rochlitz
 en Saxe, & sa Bisayeule Anne
 de Minckuitz. Cette Maison
 originaire de Misnie, descend
 de Iean de Schomberg, Sei-
 gneur de Saxembourg & Stol-
 berg, en 1396. Les deux Sœurs
 de Mr le Maréchal de Schom-
 berg, Femme de Roger du
 Plessis de Liencourt, Duc de
 la Rocheguyon, & Ieanne-
 Armande de Schomberg,
 Femme de Charles de Rohan,
 Duc de Montbason, Pair de
 France & Prince de Guimené.
 La Maison de Schomberg por-

re d'or au Lyon coupé de gueules & de Sinople,

Voicy les noms de quelques autres Personnes confiderables que nous avons perduës dans ce meſme mois.

Meffire Jean Bochart, Seigneur de Champigny, cy-devant Maître des Requeſtes, & qui a eſté Intendant de Juſtice en Bourbonnois, Limoges & Normandie. Il eſtoit Fils de Jean Bouchart Seigneur de Champigny Noroy & Boucon-villiers Conſeiller d'Etat, & de Marguerite le Charron, Fille de Pierre le Charron, Tréforier de l'Extraordinaire des Guerres, & Petit Fils de Jean Bochart, Seigneur de Champigny & Noroy, Maître des Requeſtes, Preſident des Enqueſtes, Conſeiller d'Etat, Ambaſ-

facteur à Venise, Contrôleur & Surintendant general des Finances, puis Premier President en la Cour de Parlement de Paris, decedé en 1630. sans avoir augmenté ses biens, & de Madelaine de Neuville de Villeroy, de la Maison des Ducs de Villeroy. Il avoit pour Bisayeul Jean Bochart, Seigneur de Champigny, Maître des Requestes, puis Conseiller d'Etat, qui avoit épousé Isabeau Allegrain, d'une Famille qui a donné deux Chanceliers de France, & pour Trisayeul Jean Bochart, Seigneur de Champigny & Noroy, qui avoit pris alliance avec Jeanne Tronson, Fille de Jean Tronson, Conseiller au Parlement de Paris. Son Quart ayeul Jean

Bochart, Seigneur de Noroy, avoit épousé Ieanne Simon, Niece de Iean Simon, Evêque de Paris. Son Quintayeul étoit Iean Bochart, Seigneur de Noroy, Conseiller au Parlement de Paris sous Charles VI. & sa Quintayecule, Iacqueline de Hacqueville, d'une Famille qui a donné un premier President au Parlement de Paris qui fut reconnu d'une grande intégrité dans l'administration de la Justice. Mr Bochart de Champigny qui vient de mourir a plusieurs Fils, l'un Evêque de Valence, l'autre Chanoine en l'Eglise de Chartres, & un autre Intendant de Justice en Canada, Acadie, Isles & terre ferme de l'Amérique. La Maison de Bo-

chart porte d'azur, au Croissant d'or, surmonté d'une Etoile de même.

M^{re} Antoine Girard, Comte de Ville Tancuse, Seigneur d'Epinaÿ sur Seine & de la Briche, cy-devant Procureur General en la Chambre des Comptes de Paris. Il avoit esté auparavant Conseiller au Grand Conseil. Son Pere Louis Girard, Seigneur de ces mesmes lieux, Procureur General en la Chambre des Comptes, avoit épousé Marie Royer, Fille de Jean Royer, Seigneur du Breüil, en Touraine, qui a eu deux Sœurs, l'une mariée à feu Mr de Faucon de Ris, premier President au Parlement de Normandie, & l'autre à Mr Cotignon de Chauvry, premier President en la Cour des

Monnoyes. Son Ayeul estoit Nicolas Girard, Seigneur du Tillay en France, & son Ayeule Charlotte de Merle, Fille de Guillaume de Merle, Seigneur du Tillay, Conseiller du Roy, General des Monnoyes de France, & Prevost des Marchands à Paris. Son Oncle Henry Girard, Seigneur du Tillay, Maître des Requestes, épousa Madelaine Barentin, dont sont venus deux Fils, sçavoir Charles Girard, Seigneur du Tillay, President en la Chambre des Comptes à Paris, qui a épousé Elisabeth de Bailleul, Fille de Nicolas de Bailleul, Baron de Chasteau Gontier, President à Mortier du Parlement de Paris, & Louis Girard, Seigneur de la Cour des Bois, Maître des Requestes. Mr

Girard de Ville Taneuse, dont je vous apprens la mort, n'a point eu d'Enfans de Dame Claude de Seve, à present sa Veuve, Fille de Jean de Seve, Seigneur de Plotard, President en la Cour des Aides, Petite-Fille de Guillaume de Seve, Seigneur de Saint Julien, Conseiller d'Etat, & de Catherine Catin, qui estoit Fille de Jean Catin, Seigneur de Plotard, & de Catherine de Rochefort. de la Famille des Fondateurs de la Maison & College de Boissy.

M^{re} Nicolas - Icannin de Castille, Marquis de Montieu, Conseiller du Roy en ses Conseils, Secretaire des Ordres de Sa Majesté, & Tresorier de son Epargne. Pierre de Castille, Conseiller au Parlement de

Paris, épousa Charlotte Jeannin, Fille unique de Pierre Jeannin, Baron de Montieu, Dracy & Chagny, Président à Mortier au Parlement de Bourgogne, Sur Intendant & Contrôleur general des Finances de France, mort en 1612. & depuis cette alliance, leurs Descendans ont joint le nom de Jeannin à celui de Castille.

J'oubliay la dernière fois de vous parler de la mort de Madame la Comtesse de Ragny, arrivée depuis quelque temps à Autun en Bourgogne. Elle estoit d'une des meilleures maisons du Royaume ; mais plus distinguée encore parmy les Dames vertueuses, que sa famille ne l'estoit parmy les plus anciennes. L'humilité

quelle a fait paroistre par l'ordre qu'elle a donné pour sa sepulture, pourroit, faite d'autres, estre un témoignage de celle qu'elle a toujours eue pendant sa vie. Elle a voulu, comme pour servir encore d'exemple après sa mort à la Bourgogne, qu'on l'enterrast dans le Cimetiere de la Parroisse sans aucune cérémonie. Voicy son Epitaphe.

PAr une humilité qui doit estre admirée

Ragny voulut sans pompe estre icy enterrée,

Et n'avoir qu'un simple tombeau.

Sa naissance vouloit un Monument plus beau.

Ses charitez d'éternelle memoire,
Sont les témoins de sa vertu.

Elle

Elle fut toujours sage , & pour comble de gloire

Elle mourut enfin comme elle avoit vécu.

On ne sçait pas qui perdit plus en elle ,

*Quand le Ciel termina ses jours ;
Les Riches à sa mort perdirent un
modelle ,*

Et les Pauvres un grand secours.

Mr le Chancelier ayant remis entre les mains du Roy sa demission de la Charge de Chancelier & Garde des Sceaux des Ordres de Sa Majesté , que feu Mr de Louvois avoit possédée, Sa Majesté a voulu montrer la satisfaction qu'elle avoit des Services de Mr de Barbezieux son Fils, en le gratifiant de cette Charge, & en mesme temps, Elle a consenty que Mr le

Aoust 1691. I

Chancelier gardast l'Ordre, quoy que cela ne soit plus permis à ceux qui se defont de leurs Charges.

On a fait dans l'Eglise des Invalides un Service solennel pour le repos de l'ame de feu Mr de Louvois. le vous ay déjà mandé que c'est le lieu où son corps est inhumé. Tout ce qu'il y a presentement de personnes de distinction à Paris dans le Clergé, dans la Robe, & dans l'Epee, se trouva à ce Service. On en fit un quelques jours après dans l'Eglise des Capucines, où le cœur de ce Ministre repose.

Les Peres Capucins qui le reconnoissoient pour leur Protecteur & leur Syndic general en France, se sont acquitez du mesme devoir, & pour donner

au Public des marques de la veneration qu'ils ont pour la memoire de ce grand homme qui les honoroit de son estime & de son affection particuliere, ils ont fait dans tous leurs Convens de ce Royaume un service solennel pour le repos de son ame. Le P. Louïs de Iully, Definiteur General, & Provincial de la Province de Paris, donna le premier ses ordres à ceux de Paris & de sa province.

Je viens au détail du Siege de Montmelian, dont la prise n'estoit pas si facile que quelques uns se le sont imaginé, parce que les Assiegeans étoient exposez au Canon du Château. Mr de Genlis ouvrit la Tranchée le 27. de Juillet, & il la poussa jusqu'aux Capucins, à deux cens pas de la Ville. Elle

fut conduite le second jour jusques au delà de leur lardin. On fit un grand paralelle , & l'on commença à travailler à une Batterie de quatre pieces. Il avoit fallu s'avancer fort avant pour tâcher de se couvrir du Canon du Chasteau, qui ayant trente ou quarante pieces à nous opposer , faisoit craindre pour nostre Batterie. On employa la troisiéme nuit à accommoder les Tranchées , & à travailler à la Batterie , parce que le Canon n'estant pas encore arrivé , il estoit inutile d'avancer plus loin. Le quatrième jour, Mr de la Hoguette traça luy mesme un boyau qui approchoit de la muraille du lardin des Jacobins , qui sont sur les murailles de la Ville, & on travailla aussi à accommoder

GALANT.

la Batterie , qu'une grande
 pluye , qui se joignit à l'insen-
 sanceur des terres , fit presque
 ébouler On y amena le Canon,
 & à la pointe du jour il com-
 mença à battre trois Tours ,
 la Courtine , & l'Eglise des
 Jacobins , d'où l'on tira beau-
 coup. La nuit du 31. de Juil-
 let au premier d'Aoust , on fit
 un boyau paralelle aux trois
 Tours que l'on battoit , & la
 nuit du premier au second ,
 non seulement on s'étendit
 au delà des quatre autres pour
 y établir une Batterie , mais
 on poussa une Tranchée au
 delà de la Riviere , pour atta-
 quer le Fauxbourg de la Chaî-
 ne. Mr de Thoy Brigadier
 d'Infanterie , estoit ce jour-
 là de garde à la Tranchée. Mr
 de la Hoguette y vint sur les

dix heures & y donna plusieurs ordres, & fut tout pour faire avancer une piece de seize, afin de faire tirer à barbette sur l'Eglise qui incommodoit beaucoup. Sur le midy, Mr de Thoy voulant profiter du silence des Ennemis, fit porter au pied de cette Eglise dans un endroit couvert des madriers par six Grenadiers du Regiment de Lorraine, afin d'y établir un Mineur. Les six Grenadiers passerent sans employer un seul coup, & placerent les madriers. Mr de Ponac, leur Capitaine, passa ensuite avec quatre autres. On faisoit tirer pendant ce temps-là pour les soutenir, & pour empêcher les Ennemis de voir ce qui se faisoit. M. d'Hocquincourt ayant entendu le

feu, & n'écoutant plus que la valeur ordinaire à ceux de cette Maison, passa par dessus la Tranchée, & vint tout à découvert avec un détachement de son Regiment, & profitant du temps que Mr de Thoy estoit occupé à faire tirer, il se jeta dans le jardin, & alla jusqu'au pied de la muraille, où il fut blessé, ce qui l'obligea de se retirer. Mr de Thoy accompagné de quelques Officiers, & des Grenadiers de Lorraine, fit paroître beaucoup de fermeté en cette occasion. Le 3. & 4. de ce mois se passerent à faire accommoder les Batteries, & à les faire tirer, ce qui réussit si heureusement, que sur les quatre heures du soir, comme on relevoit la Tranchée, les Habitans firent bat-

tre la Chamade, & Jacques Salomon & François Cabourer, Syndics de la Ville, s'estant presentez, ils offrirent au nom de ladite Ville, d'en remettre les portes le lendemain 5. Aoust, à dix heures du matin, à Mr de la Hoguette, Maréchal de Camp des Armées du Roy, commandant l'Armée devant Montmelian, au moyen dequoy, il fut arresté ce qui ensuit.

Il sera fait une Trêve pendant quatre jours, à commencer demain Dimanche 5. Aoust, à dix heures du matin, & qui finira leudy 9. du mesme mois, à pareille heure, pendant lequel temps, il y aura cessation d'armes de part & d'autre, & les Habitans pourront sortir de la Ville avec leurs Femmes, Enfants, Biens, Meubles, & autres

effets, pour se retirer par tout où bon leur semblera, sans trouble, dans les Etats de Savoye.

Toutes, les portes de la Ville seront ouvertes & livrées demain 5. Aoust à dix heures du matin aux Troupes de Sa Majesté, auxquelles il sera permis de faire les Travaux nécessaires pour se mettre à couvert des insultes de la Garnison du Chasteau, bien entendu qu'aucun des Travaux ne pourra estre fait sur le glacis dudit Chasteau.

Que les Troupes de Sa Majesté pourront détruire & renverser les murailles de ladite Ville, ou les reparer, si bon leur semble.

Qu'aucunes Troupes du Roy n'approcheront du Chasteau pendant lesdits quatre jours.

Pour seureté de la Trêve cy-dessus sera donné de part & d'autre, entre nous & le Marquis de Be-

gnasque, Gouverneur de Montmelian, chacun un Officier en Otage.

Les Bourgeois & Habitans seront tenus avant la sortie de remettre entre les mains du Roy, les armes à feu qu'ils ont en leur pouvoir, avec les munitions de guerre & de bouche qui sont dans la Ville.

Il sera fait de tres-humbles remontrances à Sa Majesté pour obtenir la continuation de leurs Privilèges.

Il sera donné des Ostages de la part de la Ville, pour assurance qu'il n'y a aucuns Fourneaux, Mines, ny autres Ouvrages souterrains pour surprendre les Troupes de Sa Majesté, & en cas qu'il s'en trouvaist, ils se soumettront aux peines des Ordonnances, après lesquelles quatre jours ils seront mis en liberté pour se retirer où bon leur semblera.

M. le Marquis de Bagnasque sera tenu de ratifier le present Traicté pour la durée seulement de la Trêve , après laquelle les actes d'hostilité pourront recommencer.

Quant à ce qui s'est passé ce mois cy en Allemagne , je vous diray que les Ennemis avoient cru nous étonner en passant le Rhin , mais ce passage a esté plutôt fait par vanité que dans le dessein de tenter aucune chose. Aussi en ont ils la honte. Toutes nos Places s'estant trouvées en bon estat, ils n'ont osé entreprendre rien chez nous , & sans les y apprehender nous avons esté chez eux , où nous ne sommes pas demeurez sans y rien faire, puis que ce n'a esté d'abord qu'alarmes , que prises de Places & contributions, & qu'ils ont esté

obligez de repasser le Rhin, toutes leurs marches n'ayant servy qu'à les fatiguer. Le leudy 2. de ce mois, nostre Armée décampa d'Offembach au point du jour à dessein de combattre les Ennemis, sur un faux avis que l'on avoit apporté à Mr le Maréchal de Lorge, qu'ils s'avançoient pour se venir emparer de la petite Hollande, & nous empêcher de passer le Rhin à Philisbourg. On marcha Tambour battant; méche allumée, & Enseignes déployées jusqu'à la petite Hollande, où l'on ne trouva personne. Ainsi l'on fit défiler tous les bagages par Philisbourg, & il se trouva que le jour suivant tout estoit passé dès le point du jour. Alors on sonna la marche, & les Troupes commencerent à

défiler. le Comte d'Auvergne qui commandoit l'avant garde estoit à la teste , & fit alte aux Capucins , jusqu'à ce que l'Armée entière eust défilé. Tout estoit en joye. On marcha à droite , & l'on alla camper à Graben. On y demeura jusqu'au 8. sans avoir eu aucunes nouvelles des Ennemis que par Mr de Melac qui arriva le 7. avec un détachement de douze cens hommes. Il prit trois Hussards & quatre Soldats , par lesquels on sceut qu'ils estoient dans la Plaine d'Heidelberg. Aussi tost on donna les ordres pour partir le lendemain , & ce jour-là on vint au pied de Dourlac dans un petit Valon à Cretzingen. Le Pays est d'une beauté enchantée. L'Infanterie se posta sur des Collines qui en-

tournoient le quartier du Roy , & l'on n'eust pû souhaiter une plus belle situation pour une Armée. On y trouva fontaine, ruisseaux, puis, rivières, des fourages en quantité, & du vin en abondance. Ce jour-là même on prit le Château de Ramfingen, où il y avoit trois Fauconneaux , & une infinité de fourages , du vin , & autres choses que les païsans y avoient apportées , les croyant là en plus grande seureté que dans leurs Villages. Ce Château fut abandonné à l'approche de nos Troupes. Le 9. Mr le Duc de Villeroy fut commandé. C'estoit son rang pour marcher. Il eut un détachement de Cavalerie, d'Infanterie & de Dragons , avec un ordre de Mr le Maréchal d'al-

fer faire payer derrière Dourlac le reste des contributions qui estoient deuës , & qui se montoient à quatre-vingt mille livres. Il alla à une petite Ville du Marquisat de Dourlac appelée Forsheim, dans une gorge qui donne entrée dans le V Virtemberg. Il y avoit garnison Allemande. On fit sommer la place par un Tambour, mais comme elle refusa d'écouter les propositions qui luy furent faites , on se mit en état de l'assiéger. On la battit quelque temps , & les Assiegez se défendirent vigoureusement. Il y avoit déjà brèche , & le Commandant avoit battu la Chamade , quand le Comte de Furstemberg passant assez près de là avec un Regiment de deux mille hommes, on l'aver-

rir que les François estoient
autour de Forsheim, avec un
fort petit détachement de Ca-
valerie, & que pourveu qu'il
se presentast, il les contrain-
droit de lever le Siege. Ce fut
à quoy ce Comte se disposa. Il
prit deux cens hommes, &
vint en bon ordre à une petite
garde de Carabiniers qui é-
toient pied à terre. Il la força,
& prit quelques chevaux; mais
il fut bien étonné lors qu'il se
fut jetté dans la Ville, de la
voir serrée de trois mille hom-
mes. Il s'y fit en peu de temps
une brèche à monter trente de
front, de sorte que la prise en
estant inévitable, il fit battre la
Chamade. On s'approcha pour
sçavoir ce que c'estoit, & il
demanda à sortir avec la Gar-
nison, ce qui luy fut refusé.

Dans le mesme temps, les Bourgeois qui avoient pris les armes, firent une décharge sur ceux qui s'estoient avancez. Mr de Villeroy y courut assez de risque, puis que Mr de Boncour, Capitaine de Dragons, qui estoit auprès de luy, receut un coup de Mousquet à l'épaule, dont il mourut quatre jours après. Cette action irrita fort Mr de Villeroy, qui ne vouloit plus leur faire de quartier, mais ayant sceu que le Comte de Furstemberg n'y avoit aucune part, il se contenta de les faire tous Prisonniers de guerre. La Garnison estoit de quatre cens hommes. Mr de Chovel, autre Capitaine de Dragons, fut blessé dans la même occasion. On a fait sauter les Tours de Forsheim,

& les Moulins ont esté brûlez. Le 15. au matin, Mr de la Bessiere, Mestre de Camp, fut détaché avec trois cens Maistres, pour aller reconnoître les Ennemis dans leur Camp de Bretzen, qui n'étoit qu'à trois petites lieuës du nostre. Il partit à minuit, & il se trouva au petit jour à la veuë de leur Garde. Il détacha quarante Maistres avec quelques Officiers pour enlever leur Garde avancée, & cela fut executé heureusement. Ils en tuerent six, en firent un prisonnier, & enlebuterent la grande Garde jusque dans le Camp, ce qui leur causa de grandes alarmes. Cela fait, ils se retirerent sans avoir perdu un seul homme. Le 16. au matin on décampa de Gretzingen. Mr le Comte

d'Auvergne étoit de jour, ce qui luy fit prendre le poste d'honneur, qui estoit l'Arrière-garde. On s'attendoit fort à voir les Ennemis en estant si proche, mais ils ne parurent point. On vint camper à VVeyer, près d'Etlingen, Ville qui fut brûlée il y a deux ans par Mr le Maréchal Duc de Duras. Ce Camp est tres-beau. Il a sa droite au dessus de VVeyer, & sa gauche à Etlingen. En arrivant à ce Camp, un Party commandé par un Cavalier de S. Germain Beaupré, qui estoit party de l'autre Camp, joignit les Troupes du Roy. Il avoit soixante & cinq hommes, & s'estoit embusqué si à propos, que les Ennemis ayant passé devant luy en revenant du fourage, il en prit

soixante & quatre, & soixante & deux chevaux, & en auroit pris beaucoup davantage, si un Cavalier ennemy n'eust tiré, ce qui l'obligea de se retirer en diligence avec ses prisonniers & les chevaux. Ce même jour, il arriva onze Escadrons de Cavalerie & de Dragons, qui étoient demeurez proche Landau pour couvrir l'Alsace pendant que nos Troupes passoient le Rhin. Le 19. Mr de Balinieres, Major de Carabiniers, fut détaché avec cinquante Maîtres, cent Carabiniers, & cinquante Dragons, pour aller reconnoître l'Armée ennemie qui estoit à VVeingarden. Il passa la grande Garde des Allemans jusque dans leur Camp, & emmena quelques Prisonniers qu'il fit

en chemin. Nos Troupes étoient encore à V Veyer le 21. sans que Mr de Melac , qui estoit party avec cinq cens Chevaux, fust de retour.

Je reprens l'Article de Flandre au jour où j'en finis le Journal la dernière fois. L'Armée du Roy qui avoit passé la Sambre à la Bussière, le 22. du passé , & qui estoit venuë ce même jour camper à Silentrien, un lieu en deça de Bossu , décampa le 23. au matin à la pointe du jour , & arriva de fort bonne heure à Florenne , quoy qu'elle eust fait une assez longue halte devant Philippeville , tandis que Mr le Maréchal Duc de Luxembourg estoit dans la Place. Le Prince d'Orange qui estoit arrivé à Gerpinc le jour préce-

dent , fut fort étonné quand il apprit que l'Armée du Roy arrivoit à Florenne. La marche estoit si longue, & il y avoit tant de défilez à passer pour venir occuper ce Camp, qu'il n'avoit pas cru pouvoir estre prévenu. Son dessein en passant la Sambre, estoit d'y venir, mais la diligence de Mr le Maréchal l'obligea de demeurer à Gerpine.

Le 23. Mr de Luxembourg alla en personne reconnoistre le Camp des Ennemis avec un détachement des Gardes du Corps, & de la Gendarmerie. Si-tost qu'ils virent paroistre les Escadrons du détachement à la sortie du bois qui est sur la droite entre Florenne & Gerpine, ils semirent en Bataille à la teste de leur Camp, & s'éten-

Virent plus d'un quart de lieuë sur leur gauche.

Le 24. le Prince d'Orange fit faire des Batteries de Canon de Brigade en Brigade le long de la premiere Ligne, & commença de se retrancher. Le mesme jour, Mr le Maréchal, tant pour menager les fourages que pour embarasser le Prince d'Orange, envoya tous les gros Bagages à Philippeville & à Mariembourg.

Le 25. il fit faire un mouvement à la gauche, & la recula pour mieux asseurer le Camp, & parce qu'il y avoit des hauteurs en delà d'un grand Ravin qui estoit devant la ligne, & que le Canon auroit esté à craindre, Mr le Maréchal par pure précaution fit faire des Batteries de Canon à tous les

endroits où il pouvoit estre utile qu'il y en eût. Il fit aussi faire des abatis dans les Bois qui estoient entre les deux Armées pour pouvoir faire passer la Cavallerie en Escadrons. Tous ces mouvemens alarmèrent le Prince d'Orange, sur tout quand il sceut que Mr le Maréchal avoit dépeché un Courrier à Mr de Boufflers, qui venoit de l'expédition de Liege pour l'obliger d'avancer. Il fit faire des deffences de sortir du Camp sous peine de la vie, & cela fut si bien executé, que le 28. au matin Mr le Maréchal, ayant eu avis que les Ennemis devoient faire le lendemain un fourage sur leur gauche, y alla avec toute la premiere Ligne sur les trois heures après midy, & leur enleva ce fourage à une demy

demy - heure de leur Camp sans qu'ils parussent.

Le 29. la seconde Ligne fit encore un fourage aussi hardy du mesme costé, & avec le même succès. Cependant comme Florenne où estoit le quartier general se trouvoit fort loin du Camp, & que les Ennemis auroient pû le canonner, si la peur d'estre canonnez eux-mêmes ne les avoit empêchez de penser à autre chose qu'à se garantir, M. le Maréchal trouva à propos de mettre le quartier general à Hennehenne, qui est un petit Village qui se trouvoit à la gauche du Camp dans la seconde Ligne. Le quartier general s'y vint établir dès le mesme jour.

Le 30. M. de Boufflers alla camper sous Dinan avec neuf

Aoust 1691.

K

Bataillons, & quarante Escadrons pour consumer les fourages des environs de cette Place, & pour empêcher que le Comte de Cerclos, & le General Flemmingue ne l'investissent. Ils estoient à portée de le faire s'ils n'avoient pas esté aculez.

Le 31. M. de Boufflers eut ordre de s'avancer avec sa Cavalerie du costé de la Plaine S. Gerard pour soutenir la Cavalerie de la premiere Ligne qui alla fourager, avec ordre de bruler les restes du fourage, & tout ce que le Prince d'Orange avoit fait marquer pour son Armée.

Le 1. de ce mois M. le Maréchal alla à Philippeville avec Mr l'Intendant pour visiter les fourages & avoines

qu'on y avoit fait venir, dans la crainte que l'on avoit d'en manquer. Mr de Nave, Gouverneur de cette Place, les traita magnifiquement, & ils ne furent de retour au Camp que le soir. Le même jour Mr le Duc du Maine alla à Dinan, & visita la Place qu'il trouva en fort bon estat. Le 2. Mr le Marechal alla visiter le Camp de Mr de Boufflers, & luy donna l'ordre de décamper le lendemain, & de s'approcher à une heure de l'Armée, ce que Mr de Boufflers executa le 3. en venant camper à une heure de la droite de l'Armée. On fit un fourage sur les Ennemis, & le soir on entendit trois décharges de leur Canon & de leur Mousqueterie. C'étoit une ré-

jouissance pour quelque avantage que le Prince d'Orange pretendoit avoir eu en Irlande.

Le 4. on entendit le Canon de Charleroy qui tira pour le mesme sujet.

Le 5. Monsieur le Duc de Chartre, Monsieur le Duc du Maine & Mr le Maréchal allerent dîner à Philippeville.

Le 6. Mr le Maréchal ayant eu avis que les Ennemis avoient fait un mouvement, & que le Prince d'Orange estoit allé du costé de Valcour, avec cinquante Escadrons pour marquer un Camp, il fit un détachement des Carabiniers & de quelques Dragons, & alla reconnoître ce mouvement en personne; il s'avança jusqu'à Valcour, & ayant reconnu que le Prince d'Orange se

retiroit , & qu'il n'estoit pas possible de l'attaquer , y ayant des ruisseaux & des ravins à passer pour aller à luy , il se retira , & la Cavalerie de la gauche qui avoit eu ordre de se tenir presté , en receut un autre de se reposer.

Le 7. les Ennemis décamperent de Gerpine. Mr le Maréchal alla reconnoître leur marche , & ayant remarqué qu'ils marchaient du costé de la Bussière , il fit décamper l'Armée le 8. à la pointe du jour pour s'approcher d'eux & les suivre. L'Armée alla camper ce jour-là à Cerfontaine. Les Ennemis camperent ce mesme jour à Court , & étendirent leur droite jusqu'à Castillan à une heure & demie de Beaumont , dans le dessein de passer le ruisseau

le jour suivant, & d'aller occuper le Camp de Grandrieu, où il y avoit beaucoup de fourrage. On fut averty que le Prince d'Orange s'estoit emparé de Beaumont, qu'il y avoit mis deux mille homme de Cavalerie, qu'il avoit donné le commandement de ce poste au Comte de Lippe, & que Mr de Verac qui y commandoit pour le Roy, s'estoit retiré avec cent hommes d'Infanterie, qu'on y avoit laissez. Mr le Maréchal fit separer les gros bagages qui avoient joint l'Armée dans la marche de Florenne à Cerfontaine, & les envoya à Chimay pour en estre débarrassé dans la marche qu'il avoit envie de faire.

Le 10. à dix heures du soir,

L'Armée quitta Cerfontaine & alla camper à Grandrieu. On n'a jamais fait une marche plus hardie. L'Armée marcha sur cinq Colonnes à costé de celle des Ennemis, par des Bois impraticables & des défilez continuels, & se trouva en bataille le 11. à sept heures du matin sur la hauteur qui est devant Beaumont, les Ennemis arrivant seulement en delà du Ruisseau dans le dessein de le passer, pour occuper le mesme Camp ou l'Armée du Roy estoit déjà établie.

La plupart des Tentes étant dressées, & l'artillerie venue, le Prince d'Orange ne put cacher alors sa surprise. Il dit publiquement qu'il falloit que l'Armée de France eust des aîles, & qu'elle eust volé, ne pouvant

comprendre comment elle avoit pû arriver si-tost par une marche inconnüe. Cependant ils s'avança sur la droite de Beaumont entre deux petits bois sur une espede de talus, où il mit de l'Infanterie en bataille. Ils s'étendit jusques au ruisseau où il avoit déjà fait travailler la nuit, & qu'il estoit venu visiter exactement. Cela attira une petite escarmouche de quelques Volontaires & d'une petite Garde de Carabiniers, où un Capitaine des Ennemis eut son cheval tué & fut pris, mais relâché, parce que ceux qui avoient poussé trop avant, furent poussez à leur tour. M. le Duc du Maine, après avoir observé les Ennemis, alla rejoindre M. de Luxembourg qu'il trouva avec Monsieur le Duc

de Chartres , regardant d'un autre costé , d'où l'on apperçut que les Ennemis avoient farcy de Troupes un vuide dans le bois qui estoit sur la droite de Beaumont à leur égard. C'est une hauteur d'où ils descendoient par trois chemins jusques au ruisseau. On leur y vit établir quelques pieces de canon & huit chariots d'artillerie que l'on remarquoit distinctement. On vit encore travailler à des passages dans le fond & y descendre un gros corps d'Infanterie qui s'y établit. La Cavalerie qui occupoit toute la hauteur , estoit vestuë de rouge , & montée sur des chevaux blancs ; ce qui les faisoit connoistre pour estre les Gardes du Prince d'Orange. Tout cela ne fit faire d'autre mouve-

K. 5

ment aux nostres que celuy d'avancer la Brigade d'Infanterie du Roy, & celle de Champagne à la teste d'un Village qui estoit devant eux, où M. de Luxembourg & Monsieur le Duc de Chartres, avec M. le Duc du Maine, s'établirent pour estre plus à portée de tout, laissant les équipages au quartier de Grandrieu. Cependant on fit avancer une vingtaine de pieces de canon, à la teste du Village, qui commencerent à tirer sur les dix ou onze heures. Les premiers coups firent fuir l'Infanterie qui estoit dans le fond, & tirant en suite sur la hauteur, on en vit retirer toutes leurs troupes assez promptement, & par tout où elles paroissoient, dès qu'on y tiroit on les voyoit fuir fort diligemment. M. de

Luxembourg , qui avoit envoyé ordre à Mr de Rosel de marcher avec la Cavalerie de la seconde ligne de la droite pour occuper un grand terrain qui estoit sur nostre gauche au delà de Coussours, voulut aller voir ce costé-là , & suivy de tous nos Princes , passant tout le long de la teste de nos Gardes, il s'avança assez près d'une autre hauteur qu'occupoient les Ennemis sur leur droite , où il paroissoit une si grosse troupe d'Officiers épars, qu'on ne doutoit point que le Prince d'Orange n'y fut. Il y avoit mesme sur le haut des Tentes dressées comme s'il avoit voulu y demeurer. En passant , les nostres furent salüez de deux petites pieces de canon qui furent les seules qui se firent entendre de leur

costé; même ce canon tira si mal qu'on y rispoſta par deriſion, de quelques coups de piſtolet; & ensuite par des huées qu'on leur fit. Ils continuerent encore à tirer cinq ou ſix coups des mêmes pieces qui ne firent rien, & dont noſtre Garde de Cavalerie qui en eſtoit à portée, ne s'ébranla pas. On alla donc ſur la gauche, d'où en attendant M. de Roſen, on vit que les Ennemis ſe retiroient, mais ſi bruſquement qu'on auroit pas eu le temps de paſſer le Ravin pour pouſſer leur arriere garde. De là, M. de Luxembourg amena ſes Troupes ſur la droite, d'où l'on vit que celles qu'ils avoient de ce costé-là, en faiſoient de même. On vit de plus ſortir des troupes de Beaumont qui faiſoient

juger que les Ennemis l'avoient abandonné; mais ils tirerent nos gens de ce doute par deux pieces de fer qu'ils y avoient trouvées & qui tirent sur les nostres, qui en passerent fort près. On les fit suivre par M. de Rosel avec cent chevaux. Il ne les pût joindre, quoy qu'il les suivist jusques à la veüe de leur Camp, où il y eut une escarmouche dans laquelle un de nos Cavaliers fut blessé, un des leurs tué, & quelques-uns faits prisonniers. Ils retournerent dans leur mesme Camp, ayant leur gauche vers Floranchamp, & leur droite à Castillon. Le terrain qu'ils venoient d'abandonner fut occupé par un grand nombre de Volontaires, qui y coururent un moment.

après. On n'y trouva personne, mais quantité de haches, d'outils, de sacs, du pain, & beaucoup d'autres choses: ce qui fut une marque du desordre de leur retraite. On y trouva mesme plusieurs chevaux tués avec quelques Officiers.

Depuis le 12. jusqu'au 24. tout se passa à observer les Ennemis, à les inquieter dans leurs fourages, & à leur enlever des Partis entiers. Le 22. au soir, M. le Maréchal ayant appris qu'ils devoient décamper, après avoir fait sauter les tours & les portes de Beaumont, & que leur dessein estoit de passer la Sambre, donna l'ordre pour décamper aussi le lendemain.

Le 23. plusieurs avis differens ayant rendu leur marche incertaine, M. le Maréchal

qui avoit fait battre la generale dès deux heures du matin, pour décamper avant le jour, différa le décampement jusqu'à ce qu'il fust mieux instruit. Sur les neuf heures, il sceut qu'ils marchoiént du costé de la Buftiere, ce qui luy fit envoyer tous les Vivandiers de l'Armée à Maubeuge, afin d'y passer la Sambre. Il fit marcher l'Armée du costé de Domstienne. Elle passa au milieu du Camp que les Ennemis venoient de quitter, & où toutes les Barragues & les fourages brûloient encore, & campa à Estrées, où est le quartier general, les Ennemis ayant brûlé le Chastreau de Domstienne, qui estoit tres beau, & appartenoit à la Princesse Marianne. On apprit le mesme jour que

les Ennemis , bien loin de passer la Sambre , marchoient du costé de Dinan ; qu'ils avoient campé à la plaine S. Gerard , & fait monter par la Meuse une grosse provision de fourrages & beaucoup d'Artillerie , & que le quartier du Prince d'Orange estoit à l'Abbaye du Moulin. On ne sçavoit pas encore si c'estoit pour faire le Siege de cette Place , ou pour la bombarder.

Le 25. jour & Feste de Saint Eoüis , M. l'Abbé Riqueti , qui est toujours auprès de Mr le Maréchal Duc de Luxembourg , fit faire abjuration à un Officier François de la Maison de Sancer , d'auprés d'Anjou , qui s'est venu rendre de bonne foy. Il servoit dans les Troupes de Brandebourg , où

il avoit pris party lors que le Roy supprima l'Edit de Nantes. Il y avoit quinze jours que M. l'Abbé Riqueti l'instruisoit, de mesme qu'un Mousquetaire du Prince d'Orange qui s'est rendu avec luy, pour prendre party dans les Troupes de France. Il leur fit un Discours fort consolant, & qui édifia beaucoup tout ce qu'il eut d'Auditeurs.

Ceux qui ont expliqué l'Enigme du mois passé sur l'*Encensoir* qui en estoit le vray mot, sont Mrs G. Verdel Doyen des Chanoines de Pontorson; Turrault de la Couffonnerie, Chanoine de S. Pierre du Mans; Morin Conseiller; & de l'Estre Juge Prevost de Chastillon sur Indre; L'Epinaï Buret; de Vitré en Bretagne: F. Goue

doüin de Lizieux: Le Marquis
 de Guermorvan: de Fosse-cave
 le Sage, & du Croisier de Mor-
 laix : Galetheau de la rue du
 Parlement de Bordeaux , &
 Bigos de la mesme Ville. Le
 Baron du Quesnoy, Capitaine
 des Gentilhommes d'Avran-
 ches: du Boccage dit Villeron-
 de, & Bonnard de l'Hostel du
 Quesnoy de la Place Royale: le
 petit-Intendant & sa charman-
 te Cousine de la rue Poupée :
 l'Amateur du noble repos : le
 Faux Lucien du grand Châte-
 let, & l'Amante affligée: le Phe-
 nix, & le Beau Blond de la Ro-
 chelle : le Berger Tirsis à l'A-
 nagramme , *Siecle d'Amour* : la
 Marquise Errangere , à l'Ana-
 gramme , *Pure Image de vertu*, la
 Diane de la Forest d'Alcleon : la
 Nymphe aimantée : le Berger

des Bagues: la Déesse aux Chastaignes: la Brune aux jours filez de soye: la Bourgeoise deserte: la belle Iphigenie & son Achille: le Chasseur secret de la belle Forest de la Samaritaine: les deux Spirituelles Sœurs du Venitié de la rue des Fossoyeurs Mesdemoiselles Barodin, Ferret & Bouflay de Loches: de Chilly, de la Place: Picard & de Queulx: de Fontaine Blanche Ville-neuve: la charmante Lanigou, & l'Ingrate Kyderien de Morlaix; Monier; Carrière, & les deux Minvielles de Bordeaux, M. I. Louis du petit S. Jean de la Courtille; la charmante Charlotte le Gras, & son Amy; la plus Belle des trois Sœurs du Cloistre Saint Mammes; la petite Congregation de Sainte Marine du quartier de la

Mercy ; la Dame de Versailles de Hennebont ; la belle Hostesse du Cordonnier de la rue de Bethisy ; la Sainte Famille ; M. A. du Chardonay , de la rue du Sepulcre ; le Logicien du Quay de la Tournelle ; les deux Precieuses de la rue des Prouvaires ; le grand Chasseur de la Place Royale ; Morne , du Château de Moulins ; la Belle au beau teint , du Cimetiere S. Jean , la Dame au tresor caché de Bretagne , & son fidelle Epoux.

L'Enigme nouvelle que je vous envoie a esté faite par un Cavalier Angevin.

ENIGME.

J'ay besoin d'eau , d'air & de terre ;

Plus fort que moy me fait la guerre
Je ne quitte jamais mon habit du
Printemps,

Et n'ay point de plaisir que dans le
mauvais temps,

Je veux dire le temps-de pluye,

Où tout autre que moy s'ennuye.

Rencontray-je quelqu'un, je me
mets à sauter,

Sans que rien me puisse arrêter.

Quoy que ma gorge soit d'une blan-
cheur extrême,

Mes cuisses sont en moy ce que le
plus on aime.

J'ay la voix fort vilaine, & mon
chant en nuls lieux

Ne passe pour melodieux.

C'est fait de moy quand je vais à
la Ville,

Je suis plus à mon aise au rond de
Corbeville.

Vous connoistrez aisément,

en parcourant l'Air nouveau
dont vous trouverez icy les
paroles, qu'elles ont esté mises
en chant par un homme qui a
de fort grands talens pour la
Musique.

AIR NOUVEAU.

PETITS OISEAUX, rassurez-vous,
Je ne viens point sous ces som-
bres feuillages,
Pour interrompre vos ramages,
Ny troubler des plaisirs si doux.
C'est l'amoureuse resverie
Qui me conduit dās ce bois écarté;
Et bien loin d'en vouloir à vostre
liberté,
Je viens pleurer celle qu'on m'a
ravie.

Après vous avoir fait un jour-
nal de ce qui s'est passé en Alle-

magne & en Flandre depuis un mois, je devrois vous parler avec le même détail des autres Armées du Roy, mais comme cela me meneroit trop loin, il suffit de vous faire voir, qu'elles sônt par tout superieures à celles de ses Enemis, & redoutées d'une maniere qu'ils n'osét accepter le combat qu'elles leur offrent par tout. Mr de Catinat l'a présenté à Monsieur de Savoye qui s'est aussi tost retranché pour l'éviter. M. le Duc de Noailles a fait la mesme chose en Caralogne, ou les Ennemis après avoir fait mine de l'accepter, se sont retirez. M. le Comte d'Estrées avec six Vaisseaux l'a offert à Papachin qui commandoit dix-huit Vaisseaux Espagnols, & qui est en grande reputation parmy eux,

& ce Commandant voyant par trois fois nos Vaisseaux en panne n'a osé répondre à ce genereux deffy, ny se vanger du bombardement de Barcelone & d'Alicante, quoy que l'occasion fust belle, puis qu'il avoit trois Vaisseaux contre un. M. de Tourville a toujours esté en pleine Mer prest à recevoir ou attaquer les Flores d'Angleterre & de Hollande si elles eussent voulu approcher; mais elles n'ont point perdu la Manche de veuë afin de nous y attirer, à cause que le lieu leur est avantageux, qu'ils y ont beaucoup de retraites, & que nous n'y en avons aucune. Ainsi ces grandes Puissances, dont chacune croyoit estre la Maîtresse de la Mer, n'ont osé risquer un combat hors de la veuë de leurs Ports.

Elles

Elles se souviennent sans doute de celuy qu'elles y perdirent l'année dernière; & c'est ce qui les oblige à l'éviter celle-cy. Enfin j'ay raison de dire que les Armées du Roy sont supérieures par tout, puis qu'il n'y a pas mesme jusques à nos Armeurs qui ne l'emportent de tous costez par le nombre de leurs prises sur les Ennemis.

Les dernières Nouvelles de l'Armée de Flandre portent que celle du Prince d'Orange estoit à l'Abbaye de Brogne, qui est environ à cinq lieuës de Dinan & de Philippeville.

Le Roy de Pologne ayant refusé de faire une Paix avantageuse, qui luy a esté plusieurs fois offerte par le Grand Seigneur, ce dernier vient de la conclure avec les Moscovites,

Aoust 1691.

L

244 M E R C U R E
au grand desavantage de la Po-
logne. Je suis, Madame, &c.

A Paris le 31. Août 1691.

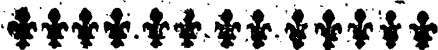
A V I S.

LE Public a souhaité l'Avis
qu'il trouva icy, afin d'ap-
prendre au commencement de
chaque mois, le sujet de l'En-
treten qu'on luy donnera quin-
ze jours après sur les Affaires
du Tems. Le cinquième Entre-
tien fera une suite de celuy qui
est intitulé, *Le Prince d'Orange*
travaillant à son Histoire, &c. cette
suite contiendra l'Histoire de la
mort de Mrs de VVith, & cel-
le de Jean Barneveld, Avocat
General de Hollande, arrivée
sous le Prince Maurice de Nas-
sau. On y verra de quelle manie-

re ces trois grands Hommes ont
 esté les Victimes de deux Prin-
 ces d'Orange, parce qu'ils ser-
 voient comme d'une barriere
 qui les empeschoit de parve-
 nir à la Souveraineté. Ainsi
 le parallele de ces deux mal-
 heureux Freres avec Barneveld
 paroistra juste, à l'exception
 du genre de mort. Cet Enre-
 tien ne sera rempli que de faits
 & de preuves, & les moindres
 des indices qui découvrirent
 les auteurs de leur mort, les
 feront connoître d'une ma-
 niere qui empeschera que l'on
 n'en doute; de sorte que rien
 ne sera fondé sur de simples
 raisonnemens, comme les é-
 crits de Hollande, d'où il est
 aisé d'inferer tout ce qu'on
 veut, parce qu'ils sont toujours
 faux. Ainsi l'on tâchera, en ne-

trompant point le Public par des faussetez, à meriter la continuation de l'accueil qu'il a fait aux derniers Entretiens sur les Affaires du Temps. Il en a esté si satisfait, qu'il a fait paroistre par ses applaudissemens que l'on avoit attrapé son goust. On continuëra à travailler du mesme stile, puis qu'il a fait connoistre que c'est celuy qui luy plaist, & qu'on a sujet de croire qu'un goust general ne sçauroit estre mauvais, estant impossible que tout le Public ensemble se puisse tromper.





LE LIBRAIRE

au Lecteur.

Vous me demandez un Catalogue des Livres nouveaux de cette année, vous le recevrez avec celui du mois d'Aoust.

LIVRES NOUVEAUX.

Les Loix Civiles dans leur ordre naturel, en deux volumes inquarto, 12.liv. Le deuxième Tome se vend séparé pour 6.liv.

Le septième Tome de la Bibliothèque des Auteurs de Mr. Dupin, avec la réponse à la Critique, inoctavo, qui comprend le sept & huitième Siècle. Les six premiers Volumes se trouvent dans la même Boutique pour 24.liv. & avec le septième pour 28.liv.

La Critique de la Bibliothèque des Auteurs, de Mr. Dupin, inoctavo 2.liv. 10.s.

Pharmacopée Royale, Galénique & Chimique de Mr. Charas, augmentée d'un tiers, avec plusieurs figures en taille-douce, 7.liv.

La Chimie de Lemeri, septième édition, beaucoup augmentée, avec le Portrait de l'Auteur, inoctavo 3.liv.



Joannis Dolei encyclopædia chirurgica rationalis, in quarto, deux vol. 9. liv.

— *Idem Encyclopædia Medicina theoretica practica*, in quarto 5. liv.

Ettmulleri operum omnium Medico-physicorum, Editio novissima, cæteris omnibus, tum correctior, tum verò facilius, en deux vol. in folio 18. liv.

Pratique générale de Médecine de tout le corps humain, de Michel Ettmüller, en deux vol. in octavo 5. liv.

Pratique spéciale du même Auteur, sur les maladies propres des hommes, des femmes & des petits enfans, avec la Dissertation du même Auteur sur l'Épilepsie, l'Ivresse, le mal Hypocondriaque, la douleur Hypocondriaque, la Corpulence & la morsure de la vipère, in octavo 2. liv. 10. s.

Nouvelle Chirurgie Médicale & raisonnée de Michel Ettmüller, avec une Dissertation sur l'infusion des liqueurs dans les vaisseaux, du même Auteur, in douze, 1. liv. 10. s.

La Vie de Mr. Descartes avec son Portrait, en 2. vol. in quarto, 10. liv.

Histoire de la Conquête de la Mexique ou de la Nouvelle Espagne, avec plusieurs figures en taille-douce, in quarto, 6. liv.

Établissement de la Foy dans la nouvelle France, contenant la Publication de l'Évangile, l'Histoire des Colonies Françaises, les fameuses découvertes depuis le Fleuve S. Laurens, la Louisiane, le Fleuve Colbert jusqu'au Golphe Mexique, ind. 2. vol. 3. liv.

Nouvelle Relation de la Gaspésie, qui con-

nt les Mœurs & la Religion des Sauvages
Gaspefiens Porte-croix, adorateurs du Soleil,
& d'autres Peuples de l'Amerique Septen-
trionale dite le Canada, indouze 2.liv.

Harangues de Demosthene avec des Re-
marques, inoctavo, 3.liv.

Traité de l'autorité Royale, dédié au Roy,
indouze, 2.liv.

Maniere de fortifier selon la methode de
Mr. Vauban, avec un Traité préliminaire des
principes de Geometrie, avec plusieurs figu-
res en taille-douce, ind. 1.liv. 10 f.

Paralleles des Anciens & des Modernes en
ce qui regarde l'Eloquence, par Mr. Perraut
de l'Academie, ind. 2 vol. 3.liv.

Divers Traitez de Metaphysique, d'Histoire
& de Politique, par Mr. Cordemoy, ind. 30.f.

L'Art de vivre heureux, formé sur les idées
les plus claires de la raison & du bon sens, &
sur de très belles maximes de Mr. Descartes,
ind. 30.f.

Imitation de JESUS-CHRIST, de
Mr. Dubois, inoctavo, 3.liv.

La même ind. 30.f.

La même in 24. 20.f.

Confessions S. Augustin de Mr. Dubois,
in octavo 4.liv. 10.f.

La même, ind. 40.f.

Abregé de Vitruve, ind, 3.liv.

Principe d'Architecture par Mr. Felibien,
in quarto, avec plusieurs figures, 12.liv.

Questions Notable de Droit, décidées par
plusieurs Arrêts de la Cour de Parlement,
par Mr. le Prestre, augmentées en cette der-

niere Edition par Mr. Guéret, infolio 15. liv.

+ Dictionnaire Italien & François, mis en lumiere par Mr. Oudin, & augmenté par le Sr. Veneroni interprete & Maître des Langues Italienne & Française, inquarto 10. liv.

La Geographie Ancienne, Moderne & Historique, qui contient les principes de la Geographie, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, le Danemark, la Suede, la Norvègue, la Pologne, la Moscovie, la France, les Païs-Bas, les Provinces Unies, la Suisse & la Savoye, avec plusieurs figures en taille douce, 12. liv.

Description du Cerveau, des principales distributions de ses dix parties, des nerfs & des organes des sens, avec plusieurs figures, par Mr. Drouin, Maître Chirurgien de l'Hôpital General, ind. 30. s.

Dictionnaire Historique & Geographique de Mr. Moreri, trois volumes infolio 45. liv. nouvelle édition.

Essais de Sermons pour tous les jours de l'année, en 4. vol. inoctavo 14. liv.

Les Travaux de Mars, en 3. vol. inoctavo 15. liv.

Sermons de S. Basile le Grand, avec les Sermons de S. Asteré, inoctavo 4. liv.

Les Opuscules de S. Jean Chrysostome, Archevêque de Constantinople inoctavo 4. liv.

Semaine-Sainte de Port-Royal de toutes grandeurs.

Dictionnaire Civil & Canonique, inquarto 6. liv.

Dialogue de Saint Gregoire, indouze 2. livres.

Escrîteaux pour les Apoticaïres ; rouge & noir, Paris, 2. liv.

Escrîteaux pour les Espiciers & Droguistes, 2. liv.

Heures sans renvoys, dediées à Madame la Dauphine, 30. f.

L'Architecture, Pratique qui comprend le détail du toise & du devis des ouvrages de Massonnerie, Charpenterie, Menuiserie, Serrurerie, Plomberie, Vitrierie, Ardoise, Tuille, Pavé de grais & impression, par Mr. Bullet, Architecte du Roy, avec plusieurs figures en taille-douce, inoctavo 3. liv.

Vie du Cardinal Comendon, par Mr. Flechier, ind. 3. liv.

Vie de Theodose le Grand, par Mr. Flechier, ind. 3. liv.

Histoire du Grand Tamerlan, tres-propre à former un grand Capitaine, par Mr. de Saint Yon, ind. 30. f.

Les Sermons de Mr. l'Abbé Fromentier, en 6. vol. inoctavo 18. liv.

Les Meditations du Pere Haincufve, en 4. vol. ind. 8. liv.

La connoissance du Fils de Dieu du Pere Saint Jure. nouvelle Edition, in folio 12. liv.

Le grand chemin qui perd le monde, ind. 1. liv. 10. f.

L'Histoire d'Olivier Cromwell, avec son Portrait par rapport au Prince d'Orange, in quarto 6. liv.

L'Art de plaire dans les conversations, augmenté d'un quart, ind. 30. f.

Lettres de Mr. Vaumoriere, ind. 2. vol. 4. liv. 4

*. iiij.

Les Devoirs de la vie civile, ind. 2. vol. 3. liv.
Instruction à la Pratique, de Ferriere,
ind. 30. f.

La Jurisprudence du Code de Ferriere,
4. vol. 12. liv.

—— Idem les Nouvelles de Ferriere,
4. vol. 12. liv.

La Jurisprudence du Digeste de Ferriere,
inquarno 2. vol. 12. liv.

—— Les Oeuvres de Mr. Bacquet, par
Mr. la Fertiere, in folio 15. liv.

Maniere de bien penser, ind. 2. liv.

Pensées ingénieuses, ind. 2. liv.

Les Meditations de Dupont, in quarto,
3. vol. 18. liv.

Nouvelle Grammaire Italienne, ind. 30. f.

Traité de ce qui est dû aux Puissances, & de
la maniere de s'acquiescer de ce devoir, ind.
1. liv. 10. f.

Journée Chrétienne, ou Maximes Chré-
tiennes pour tous les jours du mois, par le
Pere Crasset, ind. 1. liv. 10. f.

Le Mois Chrétien, ou maximes Chréti-
ennes pour tous les jours du mois. par le Pere
Crasset, ind. 1. liv. 10. f.

Les Philosophes à l'encau, Dialogue,
ind. 1. liv.

La gloire de Louis le Grand dans les Missions
étrangères, ind. 1. liv.

Arithmétique en sa perfection, par Mr. le
Gendre, ind. 2. liv. 5. f.

Traité des fistules, ind. 1. liv.

Nouveau Traité de la maladie venerienne,
ind. 1. liv.

Histoire du Monde de Mr. Chevreau,
in quarto deux volumes, 12. livres.

Le même, indouze 5. vol. 9. liv.

Dictionnaire Civil & Canonique, in quarto,
6. liv.

Dictionnaire Pharmaceutique, augmenté
d'un tiers, in quarto 6. liv.

Orthographe Françoisé par de Blegny, indé.
15. sols.

Année Benedictine, in quarto 7. vol. 40. liv.

Histoire de JESUS-CHRIST, avec des figu-
res en taille-douce, in quarto 6. liv.

Tableau des Provinces de France, qui se
vendra chaque mois 7. sols.

Les Affaires du Temps se vendra chaque
mois 7. sols.

Instruction des Filles, dédié à Madame de
Maintenon. ind. 1. liv. 10. s.

Traité des Saints Anges & de l'honneur
qui leur est dû, par le R. P. Crafter ind. 1. liv.

Les Edits & Ordonnances de Neron, nou-
velle édition, in folio 8. liv.

Science parfaite des Notaires, par Mr. de
Ferriere, in quarto 4. liv.

Guide des Negocians, ind. 30. s.

Conversations morales de Mademoiselle
de Seudery, ind. 2. vol. 4. liv.

Instruction des Prêtres, de Molina, Tra-
duction nouvelle, in octavo 4. liv.

Geometrie de le Clerc, avec beaucoup de
figures, ind. 3. liv.

Coûtume de Paris nouvelle Edition, ind.
2. vol. 3. liv.

Espion Turc, par Mr. Mariana ind. 4. vol. 5. liv.

* iij.

Evenemens les plus considerables du Roy
ind. 1. liv. 10. f.

Reflexions sur la vie de ~~l'Empereur~~ Aurele-An-
tonin, ind. 2. vol. 4. liv. 10. f.

Lettres de Ciceron à Atticus, par Mr. de
S. Reale, ind. 2. vol. 4. liv.

Traité du Patronage, par Mr. de Ferriere,
in quarto 6. liv.

Histoire de l'Eglise d'Arles, par Mr. du
Port, ind. 1. liv. 10. f.

Secrets de conserver la beauté, de Bligny,
2. vol. in octavo 6. liv.

Les plus beaux endroits de l'Histoire, ind.
1. liv. 10. f.

Entretiens sur l'Histoire de l'Univers, ind.
3. vol. 4. liv.

Intrigue du Conclave de Rome, avec la
Vie de tous les Cardinaux, ind. 1. liv.

Grammaire Françoisse de Chiflet, ind. 1. liv.

Instruction sur l'Histoire de France & Ro-
maine, par demande & par réponse, ind.
1. liv. 10. f.

Voyage du Monde de Descartes, ind.
2. liv. 10. f.

Description de la Ville de Rome, en faveur
des Etrangers, ind. 4. vol. 3. liv. 10. f.

Dictionnaire François-Latin du Pere Ta-
chard, in quarto 6. liv. 10. f.

Dictionnaire Latin & François, du même,
in quarto 7. liv.

Elemens de Matématique du P. Prester de
l'Oratoire, in quarto 2. vol. 16. liv.

Le premier Concile General de Nice, traduit
en François, in octavo 3. liv.

Atthalie , Tragedie de Mr. de Racine, in quarto 5. liv.

Histoire des Albigeois, des Vaudois & des Barbets avec une Carte Geographique des Vallées , ind. 2. vol. 4. liv.

Histoire des Conclaves, depuis Clement V. jusques à present , ind. 2. vol. 3. liv.

Conferences morales sur les Mysteres de nôtre Seigneur, par le Pere Lyon de l'Oratoire, 2. vol. in octavo 4. liv. 10. s.

L'Avent Catolique, ou Pratique solide & devote, ind. 1. liv. 10. s.

Essais de Panegyriques des Saints , in octavo 3. liv. 10. s.

Lettres familières, galantes & autres, sur toutes sortes de sujets , avec leur réponse, ind. 1. liv. 10. s.

La Maison de campagne, Comedie, ind. 1. l.

Les Bourgeoises de qualité, ind. 1. liv.

Dictionnaire des termes de la Marine, avec plusieurs figures en taille-douce, in octavo 3. liv.

Remarques, ou reflexions critiques, morales & historiques, sur les plus belles & les plus agreables pensées qui se trouvent dans les Ouvrages des Auteurs Anciens & Modernes , ind. 1. liv. 10. s.

La Relation du Siege de Mons , ind. 2. vol. 2. liv.

Nouvelles Oeuvres mêlées de Madame de Villedieu, ind. 1. liv.

Relation du voyage d'Espagne, par Madame Bernard, ind. 3. vol. 4. liv. 10. s.

Le Comte d'Amboise, par Madame Bar-

nard, indouze 2. volumes 3. livres.

Les desordres du Jeu, reduits en forme
d'Histoire, ind. 1. liv.

Histoire de l'admirable Dom Quichotte
de la Manche, avec plusieurs figures en taille-
douce, ind. 4. vol. 6. liv.

Disgraces des Amans, dedié à Mr. de la
Feuillade, ind. 1. liv. 10. s.

Relation universelle de l'Afrique, avec
beaucoup de figures en taille-douce, ind.
4. vol. 8. liv.

Caracteres de Theophraste, avec les
mœurs de ce Siecle, nouvelle Edition, ind.
1. liv. 10. s.

Conferences Ecclesiastiques du Diocese de
Luçon, ind. 5. vol. 6. liv. 5. s.

Anatomie de l'homme, suivant la circula-
tion du sang, & les dernieres découvertes
démontrées au Jardin Royal, par Mr. Dionis,
in octavo 4. liv. 6. s.

Dom Alvarez, Nouvelle Allegorique, ind.
10. sols.

Traité des Operations de Chirurgie, ind.
1. liv. 10. s.

Réponse à la Dissertation de la Goute,
ind. 1. liv. 5. s.

Recueil des Arrêts du Parlement de Gre-
noble, in quarto 4. 10. s.

Histoire des Revolutions d'Angleterre,
ind. 2. liv.

Officier de Bouche, ind. 30. s.

Le nouveau & parfait Configurier, ind.
1. liv. 5. s.

La Vie du Tasse nouvelle Traduct. ind. 30. s.

Ouvres de Capistran, ind. 4. liv.

Juvenal, du Pere Tarteron Jesuite, ind. 5. liv.

Nouvelle Anatomie raisonnée, avec plusieurs figures en taille-douce, ind. 2. liv. 5. s.

Nouvelle Osteologie, avec plusieurs figures en taille-douce, ind. 2. liv.

Affaires du Temps, contenant tout ce qui s'est passé entre le Roy de France, Rome, l'Espagne, l'Allemagne, la Hollande, Pologne, Suisse & Cologne, avec l'entreprise du Prince d'Orange sur l'Angleterre, Irlande & Ecosse, ind. 10. vol. 10. liv.

Apocalypse de Mr. de Meaux, inoctavo, 4. liv.

Sermons sur les veritez de l'Evangile, par Mr. de la Volpilliere, inoctavo 4. vol. 11. liv.

Le Napolitain, ou le Défenseur de la Maîtresse, ind. 1. liv.

Histoire du Japon, avec plusieurs figures, inquarto 2. vol. 12. liv.

Nouvelle methode du Blazon du Pere Meneftrier, ind. 2. liv.

Le Tresor de la Pratique de Medecine, traduit de Thomas Burnet, inoctavo. 1. vol.

Oeuvres de Varillas. contenant l'Histoire de Charles I X. inquarto 2. vol. 12. liv.

Le mesme, ind. 3. vol. 3. liv. 10. s.

—— Idem, François I. en 2. vol. inquarto 12. liv.

—— Le même en 4. vol. ind. 6. liv.

Histoire des Heresies en 6. vol. inquarto 36. liv.

Le mesme, ind. 12. vol. 21. liv.

- Histoire de Louis XII. en 3. vol. in quarto
18. liv.
- Le mesme en 6. vol. ind. 10. liv. 10. f.
- Histoire de Louis XI. en 2. vol. in quarto
12. liv.
- Le mesme, ind. 4. vol. 7. liv.
- Histoire de Charles VIII. in quarto. 6. liv.
- Le mesme ind. 3. vol. 4. liv. 10. f.
- Politique de la Maison d'Autriche; ind.
1. liv. 10. f.
- Réponse à Mr. Burnet sur les Heresies,
in octavo 3. liv.
- Ordonnance des Eaux & Forests, avec le
Recueil des Edits & Arrests, ind. 2. liv. 10. f.
- Nouveaux Essais de Morale sur le luxe &
les modes, &c. ind. 1. liv.
- Geometrie, Pratique du Sieur Boulanger,
augmenté de plusieurs Notes & d'un Traité
de l'Arithmetique par Geometrie d'Ozanam,
ind. 1. liv.
- Recueil des Oeuvres de Madame de la
Suze, ind. 4. vol. 4. liv. 10. f.
- Memoire de Mr. de Chastenet, Seigneur
de Puysegur, ind. 2. vol. 3. liv.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence, *Aima-*
bles habitans de ce naissant bo-
cage, doit regarder la page 62

La Medaille doit regarder la
page 112.

L'Air qui commence par,
Petits Oiseaux, doit regarder la
page 238.

